

Régime de retraite de l'Université McGill Rapport annuel

31 décembre 2013





Régime de retraite de l'Université McGill pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Membres du comité d'administration DES RETRAITES

M. Reuven Brenner Représentant du personnel enseignant

Mme Lynne B. Gervais (présidente) Représentante du principal et du président du Conseil

Mme Kim HoldenReprésentante du Conseil des gouverneursM. Michael KeenanReprésentant du Conseil des gouverneurs

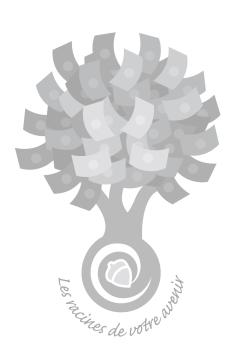
M. Pierre Lavigne Représentant indépendant

M. Jim McVety Représentant du personnel administratif et de soutien

Professor Christopher Ragan Représentant du personnel enseignant

Mme Cristiane Tinmouth Représentante du principal et du président du Conseil Mme Kathleen Tobin Représentante du personnel administratif et de soutien

Table des MATIÈRES



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	1
INTRODUCTION	2
PLACEMENTS DE LA CAISSE DE RETRAITE	3
LE FONDS D'ACCUMULATION	3
Répartition de l'actif	3
Gestion des placements	6
Rendement du marché et des fonds	6
Rendement des gestionnaires	8
• Fonds commun d'actions	8
• Fonds commun à revenu fixe	13
• Fonds socialement responsable	14
• Fonds du marché monétaire	15
Valeur des parts	16
LE FONDS DE RETRAITE	17
Répartition de l'actif	17
Gestion des placements	17
Rendement	17
PRESTATIONS ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES	19
Modifications apportées au Régime	19
Prestations versées en 2013	19
Bonification des rentes	19
Évaluation de la bonification des rentes	20
Évaluation actuarielle du Régime	21
Administration	21
COORDONNÉES	22
ANNEXE I - NOUVEAUX RETRAITÉS	24
ANNEXE II - DÉCÈS	28
ANNEXE III - HISTORIQUE DE	
LA VALEUR DES PARTS	30
ANNEXE IV - SOMMAIRE ÉXECUTIF DE	
L'ÉVALUATION ACTUARIELLE	32
ANNEXE V - GLOSSAIRE	34
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	37
RAPPORT FINANCIER	39

Régime de retraite

Convocation à l'assemblée générale des membres du Régime de retraite

L'assemblée générale des membres du Régime de retraite de l'Université McGill aura lieu dans la salle 232 du pavillon Stephen Leacock au 855 de la rue Sherbrooke ouest à Montréal (Québec) le vendredi 2 mai 2014 à midi dans le but :

- a) de décompter et d'annoncer les résultats de vote maintien des procédures de vote;
- b) d'élire un représentant du personnel administratif et de soutien, qui est membre du Régime au 31 décembre 2013 et employé de l'Université, au Comité d'administration des retraites;
- c) de recevoir le rapport financier du Régime de retraite de l'Université McGill pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant;
- d) de recevoir le rapport du Comité d'administration des retraites;
- e) de recevoir le rapport sur le rendement des placements du régime de retraite de l'Université McGill pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 :
 - Fonds d'accumulation;
 - Fonds de retraite; et
- f) de répondre à toutes les questions qui seront soulevées pendant l'assemblée.

Seuls les membres du Régime actifs ou inactifs à la retraite, y compris les bénéficiaires, peuvent assister à l'assemblée. Les membres sont tenus de présenter l'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'immatriculation de l'Université McGill
- ▶ Bulletin de vote personnel/formulaire de procuration

Si vous n'avez pas rempli et renvoyé le bulletin de vote/formulaire de procuration émis à votre nom, nous vous prions de l'apporter à l'assemblée pour vous identifier et déposer votre vote.

John D'Agata

Secrétaire, Comité d'administration des retraites

Avril 2014

Introduction 49 IEME RAPPORT

Ce rapport annuel passe en revue les opérations de placement et les activités administratives du Comité d'administration des retraites (« CAR ») du Régime de retraite de l'Université McGill (« Régime ») pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2013.

Structure

Le CAR compte neuf membres, dont quatre élus par les membres du Régime, deux désignés par le Conseil des gouverneurs et deux désignés par le principal et le président du Conseil. Un membre indépendant est nommé par le Conseil des gouverneurs, sur recommandation du CAR.

Changements au CAR en 2013

Les changements suivants sont intervenus dans la composition du CAR en 2013. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 3 mai 2013, MM. Christopher Ragan et Jim McVety ont été nommés aux postes de représentant du personnel enseignant et de représentant du personnel administratif, respectivement, pour des mandats de trois ans, en remplacement de MM. Gerald Ratzer et Saul Ticktin. Le CAR remercie MM. Ratzer et Ticktin pour leurs conseils judicieux et leur précieuse contribution aux délibérations du CAR.

Responsabilités

En sa qualité de fiduciaire de la Caisse de retraite, le CAR a pour responsabilité de veiller à ce que les placements soient effectués avec prudence, conformément au profil démographique des membres du Régime et à leurs besoins financiers. Le CAR est aussi responsable des questions administratives relatives au versement des prestations, conformément au texte du Régime, et son action s'inscrit dans le cadre des dispositions et règlements de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite de la province de Québec et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Le CAR s'acquitte de ses responsabilités par la tenue de réunions régulières et en faisant appel à un réseau de conseillers et consultants externes et aux membres du personnel du Service d'administration des retraites et du Service des placements.

En 2013, le CAR s'est réuni neuf fois et les groupes de travail informels se sont réunis à plusieurs reprises. Les activités quotidiennes relatives à l'administration du Régime et aux placements relèvent d'une équipe de professionnels relevant de la direction du CAR et obéissant à ses consignes.

Comité de placement de la Caisse de retraite (« Comité »)

Le rôle principal du Comité de placement de la Caisse de retraite est de formuler des politiques de placement détaillées et d'élaborer des stratégies de placement qui sont ensuite présentées au CAR pour qu'il les approuve.

Le Comité est chargé de superviser l'application de la politique de placement. Il est constitué de deux membres non-votants du CAR, du président du CAR en tant que membre de droit et de cinq membres externes indépendants qui ne font partie ni l'administration ni du personnel de l'Université McGill (« Université ») et qui ne sont membres d'aucun organe décisionnel de la structure de gouvernance du Régime.

Actuellement, les membres du Comité sont les suivants : M. Mark Smith, président; M. Reuven Brenner (CAR); M. Stephen Cotsman; Mme Lynne B. Gervais (présidente du CAR); M. Russell Hiscock; Mme Kim Holden (CAR) et M. Scott Taylor.

Les membres du Comité, qui sont désignés par le CAR, assument initialement un mandat de trois ans qui peut être reconduit pour une durée de deux ans et ne peuvent obtenir plus de deux mandats consécutifs. En janvier 2014, M. Taylor a été nommé pour un nouveau mandat de deux ans.

En 2013, le Comité s'est réuni à l'occasion de quatre assemblées ordinaires et a tenu deux appels téléconférences.

Placements

DE LA CAISSE DE RETRAITE

Les actifs de la Caisse de retraite sont placés dans trois portefeuilles de placements différentes, conformément aux trois champs de responsabilités du Régime :

- les actifs concernant les membres du personnel en service actif sont placés avant leur retraite dans le Fonds d'accumulation;
- les actifs concernant les membres à la retraite qui ont préféré l'option de règlement interne sont placés dans le Fonds de retraite; et
- les cotisations de l'Université nécessaires au versement des rentes complémentaires dans le but de satisfaire la disposition de la rente minimale à prestations déterminées ainsi que pour assurer la capitalisation adéquate de la Caisse de retraite sont placés dans le Fonds complémentaire.

Le CAR a adopté une politique de placement détaillée pour chaque fonds qui porte sur les objectifs de placement, la tolérance au risque, la répartition des actifs, les catégories d'actifs autorisées, la diversification des placements, les besoins de liquidités, les taux de rendement espérés, les méthodes d'évaluation et sur de nombreuses autres questions concernant les placements et qui fixe par ailleurs un cadre à l'intérieur duquel tous les gestionnaires de placements doivent exercer leurs activités.

La politique de placement est revue et modifiée régulièrement et chaque fois que cela s'impose dans le but de continuer à satisfaire aux critères juridiques et aux besoins des membres en matière de placements. Une copie de la politique, mise à jour en janvier 2014, figure sur notre site web à : www.mcgill.ca/hr/bp/pensions/invest/sip ou peut être consultée dans les bureaux du CAR, pendant les heures ouvrables normales.

Le Fonds D'ACCUMULATION

Le Fonds d'accumulation, dont les éléments d'actif sont détenus dans un fonds commun d'actions, un fonds commun à revenu fixe, un fonds socialement responsable (FSR) et un fonds du marché monétaire, est la partie de la Caisse de retraite dans laquelle sont placés les éléments d'actif des membres en service actif, c'est-à-dire avant leur départ à la retraite. Cette structure offre un vaste éventail de stratégies financières et permet aux membres d'élaborer des stratégies de placement qui cadrent le mieux avec leurs besoins financiers.

Le CAR administre également un compte équilibré dont les actifs sont détenus à la fois dans le fonds commun d'actions et dans le fonds commun à revenu fixe. La politique actuelle prévoit que 65 % des actifs du compte équilibré soient placés dans le fonds commun d'actions et 35 % dans le fonds commun à revenu fixe. Le calcul de la rente minimale à prestations déterminées, le cas échéant, de chaque membre dépend du rendement du compte équilibré.

Les objectifs de placement du fonds commun d'actions, du fonds commun à revenu fixe, du FSR, du fonds du marché monétaire, ainsi que le compte équilibré sont énoncés à *l'annexe V*.

Répartition de l'actif

La stratégie de répartition des placements pour le compte équilibré et pour les autres fonds de placement est revue et corrigée régulièrement par le CAR (selon les recommandations du Comité) en fonction des facteurs économiques, politiques et financiers qui influent sur le marché des placements.

Comme les fluctuations du marché et les rendements des gestionnaires de portefeuille font dévier les actifs de leurs répartitions stratégiques, les placements sont régulièrement rééquilibrés pour les réaligner sur les paramètres de la stratégie de répartition des actifs. Ces rééquilibrages s'opèrent au moyen de l'affectation de nouveaux fonds ou en transférant activement des actifs entre gestionnaires lorsque des points critiques sont atteints.

La plupart des actifs du Fonds d'accumulation sont placés dans le compte équilibré. Le *tableau 1* indique la répartition actuelle des actifs du compte équilibré. Au 31 décembre 2013, le compte équilibré se répartissait comme suit :

70,5 % dans le fonds commun d'actions et 29,5 % dans le fonds commun à revenu fixe. Les indices-repères correspondants et la répartition actuelle du compte équilibré au 31 décembre 2013 sont également indiqués au *tableau 1*.

Les indices-repères retenus pour les différentes catégories d'actifs (espèces et quasi-espèces, actions et titres à revenu fixe) ont été choisis car ils sont tous cotés en Bourse et sont constitués de titres dans lesquels il est facile d'investir. L'indice des biens immobiliers correspond aux attentes de rendement absolu, déduction faite du taux d'inflation. L'indice des actions de sociétés fermées fait ressortir le surplus de rendement que devraient dégager les actions de sociétés fermées par rapport aux marchés boursiers publics. L'indice des stratégies de rendement absolu reflète le supplément de rendement attendu de la catégorie d'actif par rapport à l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX.

Compte équilibré - Répartition des catégories d'actif au 31 décembre 2013

	C	lépartitio ible		Compte équilibré			
Catégorie d'actif	Indice-repère a	ctuelle (9	%)	actuelle (%)	MIN%	MID%	MAX%
Fonds commun d'actions							
Espèces et quasi-espèces :	Bons du Trésor à 30 jours DE	X	0	0,1	0	0	5
Contrats de change :	Sans objet		-	-0,2	-	-	-
Actions canadiennes :	S&P/TSX composé	1.	5	16,2	12	15	18
Actions américaines :	S&P 500	1	1	13,6	9	11	13
Actions étrangères :	MSCI EAEO	;	5	6,9	3	5	7
Ü	MSCI EM	(6	6,4	4	6	8
Actions mondiales :	MSCI Monde à dividendes él	evées (8	10,0	4	8	12
Investissements spécialisés :							
Immobilier	4 % + IPC	;	5	3,7	3	5	7
Sociétés fermées	(2/3 S&P500 + 1/3 MSCI						
	Europe) + 3 %	;	8	4,9	4	8	10
Stratégies de rendement absolu	Bons du Trésor à 30 jours + 5	%	7	8,9	4	7	10
Fonds commun à revenu fixe		6	5%	70,5%		65%	
	Pons du Trésor à 20 jours DE	V	0	0,0	0	0	5
Espèces et quasi-espèces	Bons du Trésor à 30 jours DE		_	•	Ü	Ü	-
Obligations	Indice universel obligataire Γ	DEX 3	5	29,5	20	35	50
		3	5%	29,5 %		35%	
Compte équilibré		100	0%	100,0%		100%	

La répartition réelle des actifs dans le Fonds d'accumulation, à un moment donné quel qu'il soit, sera le reflet des politiques de répartition stratégique de l'actif applicables au compte équilibré, des politiques de répartition de l'actif que suivent les membres qui ont opté pour une stratégie différente de celle du compte équilibré.

La gestion et la répartition de l'actif du Fonds d'accumulation au 31 décembre 2013 figurent au *tableau 2*.

Fonds d'accumulation – Structure de répartition de l'actif au 31 décembre 2013

Catégorie d'actif	Gestionnaire	Montant (en M\$)	% du fonds
Fonds commun d'actions :			
Espèces et quasi espèces :	TD Asset Management	0,7\$	0,1%
Contrats de change :	TD Asset Management	-1,7	-0,2%
Actions canadiennes :	State Street Global Advisors Pyramis Global Advisors Van Berkom & Associates	81,4 34,3 61,3	10,6 % 4,4 % 8,0 %
Actions américaines :	State Street Global Advisors Pembroke Management	108,7 39,4	14,1 % 5,1 %
Actions étrangères :	Hexavest William Blair & Company Aberdeen Asset Management	42,3 40,9 62,4	5,5 % 5,3 % 8,1 %
Actions mondiales :	State Street Global Advisors	109,2	14,2 %
Immobilier : Sociétés fermées : Stratégies de rendement absolu:	Externe Externe Externe	39,9 53,0 97,5	5,2 % 6,9 % 12,7 %
	Total du Fonds commun d'actions:	769,3\$	100,0%
Fonds commun à revenu fixe			
Espèces et quasi-espèces :	TD Asset Management	0,4\$	0,1%
Obligations DEX universel: Obligations DEX de sociétés :	Phillips, Hager & North TD Asset Management Fiera Capital Canso Investment Counsel	118,8 34,2 108,4 69,7	35,9 % 10,3 % 32,7 % 21,0 %
22.1 de 3001000 1	Total du Fonds commun à revenu fixe :	331,5\$	100,0%
Fonds socialement responsable	Guardian Ethical Management	19,2\$	100,0%
Fonds du marché monétaire			
Espèces et quasi-espèces :	TD Asset Management	16,2\$	100,0%
	Total du Fonds d'accumulation	1 136,2\$	

Gestion des placements

Les changements suivants ont été apportés au mandats de gestion des placements en 2013 :

En avril 2013, la catégorie « or » a été supprimée lors de la vente des parts détenues dans un fonds aurifère négocié en bourse. Les placements du Régime dans un fonds négocié en bourse de titres des marchés émergents ont également été vendus.

En mai 2013, un nouveau mandat de gestion active de titres à revenu fixe a été créé et confié à Fiera Capital. Le portefeuille de 112 millions de dollars de ce nouveau mandat a été constitué à partir du produit de la liquidation, en mai 2013, du portefeuille de titres à rendement élevé géré par Philips, Hager & North et du portefeuille de titres de l'indice obligataire universel DEX géré par TD Asset Management.

En juin 2013, nous avons retiré à Philips, Hager & North son mandat de gestion d'obligations à rendement réel. Nous avons également confié à Pembroke la gestion d'un portefeuille d'actions américaines à faible capitalisation d'une valeur de 30 millions de dollars financé par la vente d'une partie des placements du Régime dans le S&P 500 Index Fund de State Street Global Advisors.

En février et décembre 2013, le Régime s'est engagé à financer les investissements en infrastructures de deux fonds privés à la hauteur de respectivement 10 millions d'euros pour le premier et 15 millions de dollars US pour le deuxième.

Rendement

RENDEMENT DU MARCHÉ

En 2013, les marchés publics ont dégagé des rendements positifs. L'indice composé S&P/TSX a enregistré un gain de 13,0 %. Huit des dix secteurs ont terminé en territoire positif, plus des deux tiers de la progression étant attribuable au secteur financier. L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, qui mesure le rendement des actions à faible capitalisation, a avancé de 7,6 % durant l'année. L'indice obligataire universel DEX, qui mesure le rendement du marché obligataire canadien, a cédé 1,2 % sur l'année, principalement sous l'influence de la montée des taux d'intérêts en 2013.

Le dollar canadien a reculé de 6,7% par rapport au dollar US pendant l'année, après avoir avancé de 3,0% en 2012. En dollars canadiens, le S&P 500, a dégagé un rendement de 41,3% sur l'année et surclassé le marché canadien, pour la troisième année de suite. Pour leur part, les indices MSCI EAEO et MSCI EM, qui représentent les marchés étrangers (non nord-américains), ont terminé l'année avec des rendements, en dollars canadiens, de 31,6% et 4,3%, respectivement.

RENDEMENT DES FONDS

Le *tableau 3* fournit les taux de rendement bruts de chacune des catégories d'actif des fonds de placements et du compte équilibré pour l'exercice 2013 et, le cas échéant, pour des périodes de cinq ou dix ans terminées le 31 décembre 2013. Les rendements des indices-repères de chaque catégorie d'actifs figurent également au *tableau 3*.

Le fonds commun d'actions a dégagé un rendement de 24,1% sur l'année, contre 22,1 % pour l'indice-repère composé. Les actions canadiennes, en avance de 23,3 %, l'ont emporté sur l'indice composé S&P/TSX, qui a atteint un rendement de 13,0%. Les actions américaines ont enregistré un rendement de 42,9%, contre 41,3% pour l'indice S&P 500 pour l'année. Les actions étrangères ont obtenu un résultat supérieur à celui de leur indice-repère mixte, soit 16,9 %, contre 16,0%. La catégorie des actions mondiales a dégagé un rendement de 30,9 %, très légèrement inférieur à celui de l'indice MSCI Monde des titres à dividendes élevés, en hausse de 31,1 %. Le rendement des placements alternatifs en actions, à 17,5%, est inférieur à celui de son indice-repère, soit 19,1%.

Avec une perte de 0,5 % en 2013, le fonds commun à revenu fixe est en avance de son indice-repère composé, soit -1,9 %.

Le rendement du compte équilibré s'est établi à 16,1 %, alors que son indice-repère a atteint 13,2 %.

Le rendement du fonds de placement socialement responsable de 13,2% en 2013, a avancé l'indice équilibré GEM qui lui sert de référence, dont la progression a été de 13,0 %.

Le fonds du marché monétaire a enregistré un gain annuel de 0,9 %, légèrement inférieur à celui de l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX, soit 1,0~%.

Fonds d'accumulation - Rendement¹ au 31 décembre 2013

	Taw	de rendement (%)	
Catégorie d'actif	1 an	5 ans	10 ans
Fonds commun d'actions:			
Espèces et quasi-espèces	0,9%	0,8%	1,7%
Indice-repère : DEX des bons du Trésor à 30 jours	1,0%	0,7%	1,9%
Actions canadiennes	23,3%	13,9%	9,7%
Indice-repère : S&P/TSX composé	13,0%	11,9%	8,0%
Actions américaines	42,9%	16,4%	5,5%
Indice-repère ² : S&P 500	41,3 %	14,8%	5,6%
Actions étrangères	16,9%	9,9%	6,4%
Indice-repère ³ : 54,5 % MSCI EM + 45,5 % MSCI EAEO	16,0%	8,9%	5,7%
Actions globales	30,9 %	s/o	s/o
Indice-repère : MSCI Monde à dividendes élevés	31,1 %	s/o	s/o
Placements alternatifs ⁴	17,5%	7,8%	6,9%
Indice-repère ⁵ : placement alternatifs	19,1%	11,5 %	s/o
Total du fonds commun d'actions :	24,1%	13,0%	8,2%
Indice-repère ⁶ : composé du fonds commun d'actions	22,1%	12,3%	7,5%
Fonds commun à revenu fixe:			
Espèces et quasi-espèces	0,9%	0,7%	0,6%
Indice-repère : DEX des bons du Trésor à 30 jours	1,0%	0,7 %	1,9%
Obligations	-0,6%	6,2%	6,0%
Indice-repère ⁷ : obligataire composé	-1,9%	6,4%	5,7%
Total du fonds commun à revenu fixe :	-0,5%	6,0%	5,5%
Indice-repère ⁷ : composé du fonds commun à revenu fixe	e -1,9%	6,4%	5,5%
Compte équilibré:	16,1%	11,0%	7,7%
Indice-repère ⁸ : composé du compte équilibré	13,2%	10,4%	7,0%
Fonds socialement responsable:	13,2%	8,9 %	s/o
Indice-repère : GEM équilibré	13,0%	9,6%	s/o
Fonds du marché monétaire:	0,9%	0,7%	2,0%
Indice-repère : DEX des bons du Trésor à 30 jours	1,0%	0,7%	1,9 %

Note 1 : Les rendements ont été calculés par une firme indépendante et sont exprimés en dollars canadiens, en termes bruts. Les indices-répères des années précédentes ont été changés pour les termes de 5 et 10 ans, selon le cas.

Note 2 : À partir du 1er janvier 2012.

Note 3: À partir du 1er octobre 2012.

Note 4 : Total des portefeuilles immobilier, sociétés fermées et stratégies de rendement absolu.

Note 5 : À partir du 1^{er} octobre 2012, la politique actuelle de répartition correspond à 25 % de l'indice-répère composé du secteur de l'immobilier + 40 % de l'indice-répère composé du secteur des sociétés fermées + 35 % de l'indice-répère du secteur des stratégies de rendement absolu.

Note 6 : À partir du 1er octobre 2012, la politique actuelle de répartition correspond à 23,1% de l'indice S&P/TSX composé + 16,9% de l'indice S&P 500 + 9,2 % de l'indice MSCI EM + 7,7 % de l'indice MSCI EAEO + 12,3 % de l'indice MSCI Monde à dividendes élevés + 30,8 % de l'indice des placements alternatifs.

Note 7 : À partir du 1er octobre 2013, la politique actuelle de répartition correspond à 100 % de l'indice obligataire universel DEX.

Note 8 : À partir du 1er octobre 2012, la politique actuelle de répartition des actifs correspond à 65 % de l'indice-repère composé du fonds commun d'actions + 35 % de l'indice-repère du fonds commun à revenu fixe.

En matière de rendement, l'important est d'atteindre les objectifs à long terme de la Caisse de retraite.

Comme illustre le tableau suivant, les résultats du fonds commun d'actions, du fonds commun à revenu fixe, du compte équilibré et du fonds du marché monétaire ont été supérieurs à ceux de

leurs objectifs de taux de rendement à long terme au 31 décembre 2013, mesurés sur une période d'au moins dix ans.

Le FSR a surclassé son objectif à long terme sur cinq ans.

Objectif à long terme

Fonds commun d'actions: 4,0%, plus changements intervenus dans l'indice des prix

à la consommation (IPC) pendant l'année.

Fonds commun à revenu fixe:

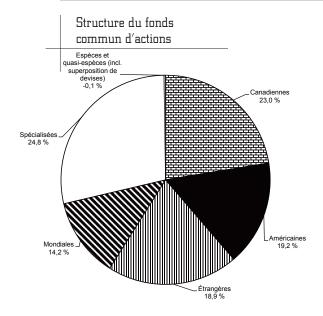
Fonds du marché monétaire:

Compte équilibré:

2,0%, plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année. 3,3 % plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année. Fonds socialement responsable: 3,3 % plus changements intervenus dans l'IPC pendant l'année. Le rendement de l'indice des bons du Trésor à 30 jours, avant frais.

Alors que les objectifs évoqués ci-dessus sont sur le long terme (pas moins de 10 ans), les tableaux suivants illustrent le rendement comparatif sur 1 et 5 ans.

	Rendement 1 an	Objectif à long terme	Rendement 5 ans	Objectif à long terme	Rendement 10 ans	Objectif à long terme
Fonds commun d'actions:	24,1%	5,2%	13,0 %	5,6 %	8,2%	5,8%
Fonds commun à revenu fixe	: -0,5%	3,2%	6,0 %	3,6 %	5,5%	3,8%
Compte équilibré :	16,1%	4,5%	11,0 %	4,9 %	7,7%	5,1%
Fonds socialement responsable	le: 13,2%	4,5%	8,9 %	4,9 %	s/o	s/o
Fonds du marché monétaire :	0,9%	1,0%	0,7%	0,7 %	2,0%	1,9%
IPC pour la période:	0,8%		1,6%		1,8%	



Rendement des gestionnaires

Le tableau 4 précise les taux de rendement bruts enregistrés par les gestionnaires et portefeuilles du Fonds d'accumulation au 31 décembre 2013 et, le cas échéant, sur cinq et dix ans. L'indicerepère s'appliquant à chaque gestionnaire ou portefeuille y est également précisé.

FONDS COMMUN D'ACTIONS

Le fonds commun d'actions comprend des actions canadiennes, américaines, mondiales et étrangères, de même que des placements alternatifs, des espèces ou quasi-espèces et des contrats de change.

Rendement¹ des gestionnaires au 31 décembre 2013

	Ta	ux de rendement	(%)
Gestionnaire	1 an	5 ans	10 ans
Titres canadiens :			
Pyramis Global Advisors	20,0 %	s/o	s/o
Indice-repère: S&P/TSX composé	13,0 %	s/o	s/o
State Street Global Advisors	13,2 %	s/o	s/o
Indice-repère : S&P/TSX 60	13,3 %	s/o	s/o
Van Berkom & Associates	43,3 %	26,9 %	12,9 %
Indice-repère : S&P/TSX Faible	7,6 %	14,0 %	3,4 %
Titres américains :			
State Street Global Advisors	41,9 %	s/o	s/o
Indice-repère S&P 500 Forte	41,3 %	s/o	s/o
Pembroke Management ²	s/o	s/o	s/o
Indice-repère : Russell 2000	s/o	s/o	s/o
Titres étrangers :			
Hexavest	35,9 %	s/o	s/o
Indice-repère : MSCI EAEO	31,6 %	s/o	s/o
William Blair & Company	29,1 %	11,3 %	s/o
Indice-repère ³ : MSCI EAEO + EM	24,4 %	8,0 %	s/o
Aberdeen Asset Management	0,6 %	16,9 %	s/o
Indice-repère : MSCI EM	4,3 %	12,3 %	s/o
Titres mondiales :			
State Street Global Advisors	30,9 %	s/o	s/o
Indice-repère : MSCI Monde à dividendes élevés	31,1 %	s/o	s/o
Investissements spécialisés :			
Immobilier	14,3 %	10,0 %	7,0 %
Indice-repère ³ : (4 % + IPC)	5,2 %	5,0 %	6,4 %
Sociétés fermées	19,1 %	6,2 %	5,2 %
Indice-repère ³ : (2/3 S&P500 + 1/3 MSCI Europe) + 3 %	42,1 %	18,0 %	10,9 %
Stratégies de rendement absolu Indice-repère : Bons du Trésor à 30 jours DEX + 5 %	25,6 % 6,0 %	s/o s/o	s/o s/o
,	0,0 %	3/0	3/0
Obligations:	0/0	ala	a la
TD Asset Management ⁴ Fiera Capital ⁵	s/o s/o	s/o s/o	s/o s/o
Phillips, Hager & North	-0,3 %	s/o	s/o
Indice-repère : obligataire universel DEX	-1,2 %	s/o	s/o
Canso Investment Counsel	7,4 %	s/o	s/o
Indice-repère : obligataire des sociétés DEX	0,8 %	s/o	s/o
Placements socialement responsables :			
Guardian Ethical Management	13,2 %	8,9 %	s/o
Indice-repère : équilibré GEM	13,0 %	9,6 %	s/o
Marché monétaire :			
TD Asset Management	0,9 %	0,7 %	2,0 %
Indice-repère : DEX des bons du Trésor à 30 jours	1,0 %	0,7 %	1,9 %

Note 1: Les rendements ont été calculés par une firme indépendante et sont exprimés en dollars canadiens, en termes bruts.

Note 2: Le mandat a commencé le 28 juin 2013.

Note 3: Les indices-repères des années précédentes ont été changés pour les termes de 5 et 10 ans, selon le cas.

Note 4: Le mandat a été réinstitué le 18 juin 2013.

Note 5: Le mandat a commencé le 16 mai 2013.

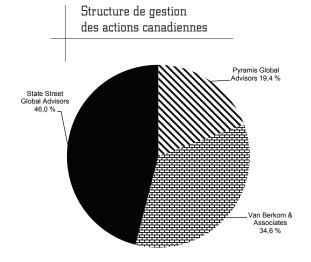
Titres des dix plus grandes sociétés canadiennes dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2013

Nom	Valeur marchande (M\$)	% du fonds commun d'actions	% du compte équilibré	
La Banque Royale	10,8 \$	1,4 %	1,0 %	
La Banque Toronto Dominion	10,1 \$	1,3 %	0,9 %	
La Banque de la Nouvelle Écosse	7,4 \$	1,0 %	0,7 %	
Suncor Energy	4,9 \$	0,6 %	0,4 %	
La Banque de Montréal	4,5 \$	0,6 %	0,4 %	
Canadian National Railway	4,5 \$	0,6 %	0,4 %	
Financière Manuvie	4,0 \$	0,5 %	0,4 %	
Valeant Pharmaceuticals International	4,0 \$	0,5 %	0,4 %	
Enbridge	3,7 \$	0,5 %	0,3 %	
Alimentation Couche-Tard	3,5 \$	0,4 %	0,3 %	

PLACEMENTS EN ACTIONS CANADIENNES

L'actif du fonds commun d'actions (177,0 millions de dollars à la fin de l'année) est placé dans des actions canadiennes par l'intermédiaire de stratégies indicielles et de gestion entièrement dynamique.

Cette année, Pyramis Global Advisors, qui recourt à une stratégie de gestion entièrement dynamique, a dégagé un rendement de 20,0 %, alors que l'indice composé S&P/TSX, qui sert de référence, s'est inscrit à 13,0 %. Le rendement obtenu par Van Berkom & Associates, qui gère activement un compartiment de titres à faible capitalisation, s'est inscrit à 43,3 % en 2013, soit au-dessous de celui de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (7,6 %). Le rendement de 13,2 % dégagé par State Street Global Advisors



dans le cadre de son mandat indiciel est légèrement inférieur au rendement de 13,3 % de l'indice S&P/TSX 60.

Au 31 décembre 2013, environ 46 % du portefeuille d'actions canadiennes était géré selon une stratégie indicielle, contre 52 % fin décembre 2012. Le portefeuille était intégralement géré à l'externe à la fin de l'année.

ACTIONS AMÉRICAINES

Le compartiment des actions américaines du fonds commun d'actions (148,1 millions de dollars à la fin de l'année) était exclusivement gérés selon une stratégie indicielle et une stratégie active de gestion de titres à faible capitalisation.

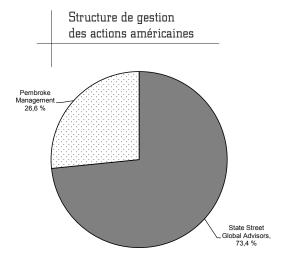
Le fonds indiciel des titres à forte capitalisation géré par State Street Global Advisors, a dégagé un rendement de 41,9 % contre 41,3 % pour son indice-repère le S&P 500. Pembroke Management Ltd., dont les services ont été retenus en juin 2013, a dégagé un rendement de 24,1 % sur la période de six mois close le 31 décembre 2013, contre 20,7 % pour l'indice Russell 2000 sur la même période.

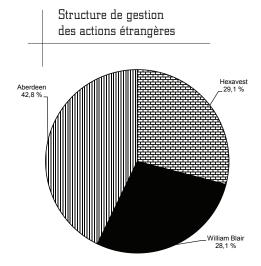
Au 31 décembre 2013, 73 % du portefeuille d'actions américaines faisait l'objet d'une stratégie de gestion indicielle contre 100 % à la fin de 2012.

Ce portefeuille était intégralement géré à l'externe à la fin de l'année.

Titres des dix plus grandes sociétés américaines dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2013

Nom	Valeur % marchande (M\$ CA)	du fonds d'actions	% du compte équilibré	
Johnson & Johnson	5,2 \$	0,7 %	0,5 %	
Chevron	4,8 \$	0,6 %	0,4 %	
Pfizer	4,0 \$	0,5 %	0,4 %	
AT & T	3,7 \$	0,5 %	0,3 %	
Apple	3,3 \$	0,4 %	0,3 %	
Merck	3,0 \$	0,4 %	0,3 %	
Exxon Mobil	2,9 \$	0,4 %	0,3 %	
Philip Morris International	2,8 \$	0,4 %	0,3 %	
Intel	2,6 \$	0,3 %	0,2 %	
Cisco Systems	2,4 \$	0,3 %	0,2 %	





ACTIONS ÉTRANGÈRES (NON NORD-AMERICAINES)

Les actifs en actions étrangères du fonds commun d'actions (145,6 millions de dollars à la fin de l'année) étaient confiés à des gestionnaires dynamiques oeuvrant sur les marchés développés et émergents.

Hexavest, qui investit sur les marchés développés hors de l'Amérique du Nord, a dégagé un rendement de 35,9 %, supérieur à celui de 31,6 % enregistré pas l'indice MSCI EAEO qui sert de référence.

William Blair & Company, qui gère un portefeuille de croissance sur les marchés développés et émergents, a dégagé un rendement de 29,1 % sur l'année, contre un rendement de 24,4 % pour l'indice-repère, MSCI EAEO + EM.

Aberdeen Asset Management a dégagé un rendement de 0,6 % inférieur à celui de 4,3 % enregistré par l'indice MSCI EM.

Au 31 décembre 2013, 100 % du portefeuille de titres d'actions étrangères était géré selon une stratégie dynamique, contre 97 % à la fin de décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, le portefeuille d'actions étrangères était intégralement activement géré, alors qu'il l'était à 97 % au 31 décembre 2012.

Titres des dix plus grandes sociétés étrangères dans le fonds commun d'actions au 31 décembre 2013

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds commun	% du compte équilibré	
Roche Holdings (Suisse)	4,4 \$	0,6 %	0,4 %	
Nestle (Suisse)	4,1 \$	0,5 %	0,4 %	
Novartis (Suisse)	3,3 \$	0,4 %	0,3 %	
Vodafone (Royaume-Uni)	3,2 \$	0,4 %	0,3 %	
Total (France)	2,6 \$	0,3 %	0,2 %	
China Mobile (Hong Kong)	2,4 \$	0,3 %	0,2 %	
Sanofi (France)	2,4 \$	0,3 %	0,2 %	
iShares MSCI Japan ETF (Japon)	2,2 \$	0,3 %	0,2 %	
Glaxosmithkline (Royaume-Uni)	2,2 \$	0,3 %	0,2 %	
AIA Group (Hong Kong)	2,2 \$	0,3 %	0,2 %	

ACTIONS MONDIALES

Les actifs en actions mondiales du fonds commun d'actions (109,2 millions de dollars à la fin de l'année) étaient exclusivement gérés selon une stratégie indicielle.

State Street Global Advisors, dans le cadre d'un mandat de gestion de titres à dividendes élevés des marchés développés, a dégagé un rendement de 30,9 % pour l'année, alors que celui de son indicerepère, l'indice MSCI Monde des titres à dividendes élevés, s'est établi à 31,1 %.

Au 31 décembre 2013, le portefeuille d'actions mondiales était intégralement placé selon une stratégie indicielle et géré à l'extérieur.

PLACEMENTS ALTERNATIFS EN ACTIONS

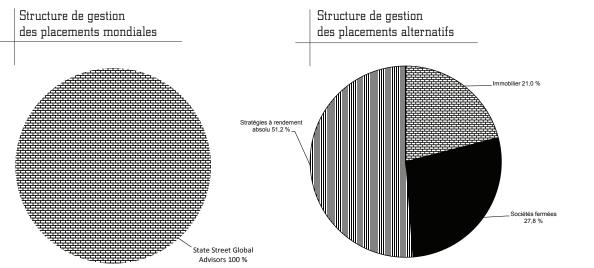
Les stratégies axées sur les placements alternatifs du fonds commun d'actions (190,4 millions de dollars à la fin de l'année) sont censées offrir une certaine

diversification par rapport aux actions de sociétés ouvertes et aux titres à revenu fixe. Le portefeuille comprend des placements en immobilier, sociétés fermées et stratégies de rendement absolu.

Avec un rendement de 14,3 %, le portefeuille immobilier a surclassé son indice-repère, 4 % + IPC, en hausse de 5,2 %. Le portefeuille immobilier est entièrement investi dans de l'immobilier canadien privé.

Le portefeuille de placements privés a dégagé un rendement de 19,1 %, alors que son indice-repère a progressé de 42,1 %. Ce dernier est un indice mixte illustrant les rendements du S&P500 et du MSCI Europe plus 3 %.

Les stratégies de rendement absolu ont dégagé un rendement de 25,6 % pour l'année contre un rendement de 6,0 % pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX + 5 %.



Dix plus grandes titres dans le fonds commun à revenu fixe au 31 décembre 2013

Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds commun à revenu fixe	% du compte équilibré
Gouv. du Canada 1,00 % 2015/11/01	22,9 \$	6,9 %	2,0 %
Province de l'Ontario 2,85 % 2023/06/02	11,4 \$	3,4 %	1,0 %
Gouv. du Canada 3,50 % 2020/06/01	5,1 \$	1,5 %	0,5 %
La Banque de la Nouvelle Écosse 2,24 % 2018/03/22	4,9 \$	1,5 %	0,4 %
Province de l'Ontario 7,60 % 2027/06/02	4,9 \$	1,5 %	0,4 %
Province de l'Ontario 4,65 % 2041/06/02	4,1 \$	1,2 %	0,4 %
Province de l'Ontario 5,6 % 2035/06/02	4,1 \$	1,2 %	0,4 %
Province du Québec 4,50 % 2019/12/01	3,9 \$	1,2 %	0,3 %
Province de l'Ontario 3,15 % 2022/06/02	3,5 \$	1,1 %	0,3 %
La Banque Toronto Dominion 5,76 % 2017/12/18	3,5 \$	1,0 %	0,3 %

FONDS COMMUN À REVENU FIXE

Le Fonds commun à revenu fixe (331,5 millions de dollars à la fin de l'année) rassemble des obligations, des obligations de sociétés, de gouvernements et des espèces et quasi-espèces. Les avoirs du fonds commun à revenu fixe sont essentiellement constitués de valeurs canadiennes en dollar canadien.

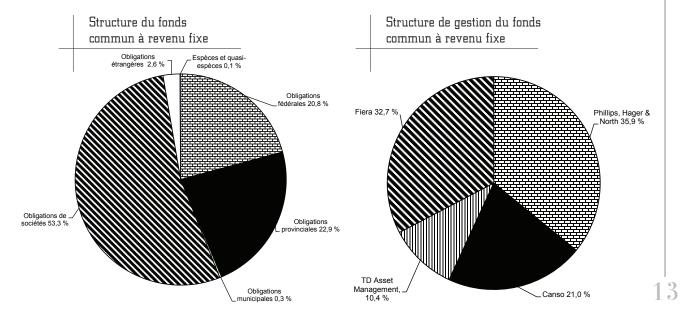
En 2013, nous avons de nouveau retenu les services de TD Asset Management, qui adhère à une stratégie obligataire indicielle et qui a dégagé un rendement de 0,3 % pour la période de six mois close le 31 décembre 2013, comparable à celui de l'indice obligataire universel DEX.

Le portefeuille d'obligations universelles DEX géré par Phillips, Hager & North a enregistré un perte de 0,3 %, alors que l'indice des obligations universelle DEX qui lui sert de référence a reculé de 1,2 %.

Le rendement des obligations de sociétés gérées par Canso Investment Counsel s'est établi à 7,4 %, alors que l'indice obligataire universel DEX des obligations de société a progressé de seulement 0,8 %.

En mai 2013, nous avons confié à Fiera Capital un mandat de gestion d'obligations de l'indice universel DEX. Le gestionnaire a dégagé un rendement de -1,7 % pour la période de sept mois close le 31 décembre 2013, égale à son indice de référence, durant la même période.

Le 31 décembre 2013, 10,4 % du portefeuille de titres à revenu fixe était placé dans une stratégie indicielle. Le portefeuille était intégralement géré à l'externe à la fin de l'année.



Dix plus grandes titres dans le Fonds socialement responsable (FSR) au 31 décembre 2013

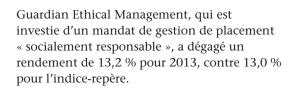
Nom	Valeur marchande (M\$ CA)	% du FSR	
Fiducie du Canada pour l'habitation 3,35 % 2020/12/15	1,3 \$	6,6 %	
La Banque Toronto Dominion	0,4 \$	2,2 %	
Banque Royale du Canada	0,4 \$	2,2 %	
La Banque de la Nouvelle Écosse	0,4 \$	2,1 %	
Suncor Energy	0,4 \$	1,9 %	
Gouv. du Canada 5,75 % 2033/06/01	0,3 \$	1,5 %	
Gouv. du Canada 5,75 % 2029/06/01	0,3 \$	1,4 %	
Canadian National Railway	0,3 \$	1,4 %	
George Weston	0,3 \$	1,4 %	
Province de l'Ontario 8,50 % 2025/12/02	0,2 \$	1,3 %	

FONDS SOCIALEMENT RESPONSABLE (FSR)

Le FSR a été créé le 1er avril 2008. Le seuil minimal de l'actif a été fixé à 8 millions de dollars par le Comité pour que cette option de placement soit offerte dans le cadre du Régime. Au 31 décembre 2013, l'actif du FSR s'établissait à 19,2 millions de dollars.

Le FSR investit dans le Fonds Guardian Ethical Management (« GEM ») équilibré. Cependant, en janvier 2014, le FSR investira dans le Fonds équilibré Valeurs communautaires Phillips, Hager

des études et analyses sur la viabilité, pour s'assurer que les placements dans le Fonds VC respectent les critères minimums des placements socialement responsables. À l'instar du Fonds GEM équilibré, le Fonds équilibré VC PH&N et, par contrecoup, le FSR, Structure du fonds contiennent des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères, des titres à revenu fixe canadiens et des espèces et Espèces et quasi-espèces. Le graphique « Structure du fonds socialement responsable » illustre la répartition



de l'actif du FSR au 31 décembre 2013.

& North (« VC PH&N »). PH&N met l'accent sur

la gestion des placements au sein du Fonds. La

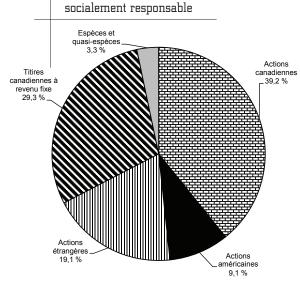
société est réputée pour sa philosophie fondée

sur la responsabilité sociale et ses décisions sont

influencées par des facteurs environnementaux,

sociaux et de gouvernance. PH&N travaille par ailleurs avec Sustainalytics, chef de file mondial

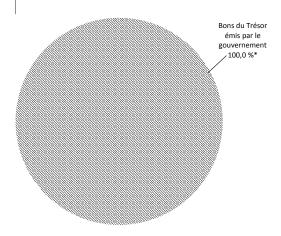
À la fin de l'année, le FSR était intégralement géré à l'externe par Guardian Ethical Management.



Plus grandes titres dans le fonds du marché monétaire au 31 décembre 2013

Non	Valeur marchande (M\$ CA)	% du fonds du marché monétaire	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/01/03	8,1 \$	50,4 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/01/16	1,5 \$	9,3 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/01/30	1,5 \$	9,2 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/02/27	1,0 \$	6,5 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/02/13	0,8 \$	5,2 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/04/24	0,8 \$	5,2 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/03/13	0,6 \$	3,9 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/05/22	0,6 \$	3,9 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/03/27	0,2 \$	1,3 %	
Bons du trésor - Gouv. du Canada 2014/06/05	0,2 \$	1,3 %	

Structure du fonds du marché monétaire



* Dont 48,5 % en prise en pension auprès d'une banque canadienne de l'annexe A échéant le 3 janvier 2014. Une prise en pension s'entend de l'achat immédiat de titres (comme des bons du Trésor du Canada par exemple) un accord simultané de revente à une date ultérieure et à un prix convenu.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'actif du fonds du marché monétaire (16,2 millions de dollars à la fin de l'année) est composé d'espèces et de quasi-espèces. Ces dernières peuvent prendre la forme d'émissions fédérales et provinciales, d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

Les placements gérés à l'externe sont investis par TD Asset Management dans le Fonds de gestion de trésorerie canadienne Émeraude TD – Gouvernement du Canada.

Le fonds du marché monétaire a dégagé un rendement de 0,9 % sur l'année, légèrement inférieur au rendement de 1,0 % pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours DEX.

Valeur des parts

Jusqu'au 31 octobre 2013, la valeur des parts était calculée sur la valeur d'un seul mois, avec un délai d'un mois (la valeur des parts en octobre est donc basée sur la valeur marchande en septembre). Depuis le 1er novembre 2013, nous n'utilisons plus cette valeur. Les placements des participants dans les différents fonds sont évalués au moyen de la valeur marchande quotidienne et les opérations sont affichées deux fois par mois.

La valeur des parts était nette de tous les frais d'administration et de placement du Régime et était sujette à des fluctuations (à la hausse ou à la baisse) en fonction des conditions du marché. Il en ressort que la valeur des parts pouvait être différente des chiffres précisés au *tableau 3*, qui sont exprimés en termes bruts et qui visent une année civile.

Les taux de rendement annuels affichés par chacun des fonds au cours des 10 dernières années, sur la base de la valeur moyenne nette des parts au 31 décembre de chaque anne, calculés de la façon indiquée ci-dessus, figurent au tableau 5.

Le taux de rendement réel des comptes d'un membre en particulier dépend des options de

placement choisies par le membre. Pour ceux qui ont changé leurs options de placement à plusieurs reprises au cours des dernières années, le taux de rendement à long terme reflète les pertes ou gains réalisés du fait de leur participation à d'autres options de placement. Seul le rendement du compte équilibré est pris en compte dans le calcul de la rente minimale, le cas échéant. Si vous avez participé à d'autres fonds de placement, votre rente minimale sera rajustée afin de refléter les gains ou pertes de placement affichés par ces options, par rapport au rendement du compte équilibré. Les participants peuvent consulter leurs taux de rendement personnels sur internet, à l'adresse suivante : http://www.mcgill.ca/hr/fr/bp/ pensions/access.

Les graphiques 1A (page 22) et 1B (page 23) illustrent l'évolution de la valeur des parts de la création du Régime en 1972 au 31 octobre 2013. La liste de la valeur des parts de 2003 au 31 octobre 2013 figure à l'Annexe III.

La valeur des parts et les taux de rendement actuels sont mis à jour mensuellement et sont disponibles sur notre site Web: www.mcgill.ca/hr/fr/pensions/unithistory

Sur le web

Valeur des parts - Historique¹

Année	Compte équilibré	Fonds commun d'actions	Fonds commun à revenu fixe	Fonds socialement responsable	Fonds du marché monétaire
2003	11,80 %	11,78 %	10,77 %		3,02 %
2004	12,53 %	13,75 %	10,01 %		2,36 %
2005	14,97 %	18,13 %	7,96 %		2,70 %
2006	13,81 %	17,89 %	4,73 %		3,99 %
2007	2,23 %	2,52 %	0,94 %		4,43 %
2008	-15,68 %	-23,62 %	0,32 %	-17,90 % ²	2,78 %
2009	12,57 %	12,26 %	11,89 %	14,01 %	0,29 %
2010	9,44 %	12,31 %	6,05 %	7,46 %	0,19 %
2011	3,63 %	1,38 %	6,73 %	0,20 %	0,65 %
2012	9,23 %	10,12 %	6,98 %	5,15 %	0,65 %
2013 (jusqu'au 31 octobre)	10,18 %	16,23 %	-1,70 %	6,88 %	0.53 %
20133	16,07 %	24,08 %	-0,48 %	13,22 %	0,94 %
Taux de rendement annuel composé					
sur 10 ans ⁴	7,74 %	8,19 %	5,49 %	s/o	2,01 %

Note 1: Jusqu'au 31 octobre 2013, la valeur des parts était calculée sur la valeur d'un seul mois, avec un délai d'un mois. Pour suivre le rendement annualisé du marché, veuillez vous reporter au *tableau 3*, page 7.

Note 2: 8 mois seulement - le fonds socialement responsable a été crée en avril 2008.

Note 3: En 2013, des modifications ont été apportées au taux de rendement annualisé sur 10 ans de façon à refléter le rendement du marché pour l'année civile.

Note 4: Le rendement annuel indiqué pour 2013 correspond au rendement dégagé par le marché sur l'année civile.

Le Fonds

DE RETRAITE

Le Fonds de retraite est la partie de la Caisse de retraite qui regroupe les actifs nécessaires au versement des prestations aux membres du Régime à la retraite qui ont choisi une option de règlement interne avant le 1er janvier 2011. L'objectif de placement du Fonds de retraite est d'optimiser le rendement du fonds à long terme, de manière à assurer la sécurité des rentes en cours de versement, de bonifier les rentes conformément au texte du Régime et de minimiser les risques actuariels. Pour atteindre cet objectif, le Fonds de retraite est investi dans des titres à revenu fixe et des actions.

Répartition de l'actif

Selon la répartition stratégique à long terme, les actions représentent 35 % de l'actif et les titres à revenu fixe, 65 %. Au 31 décembre 2013, 100 % du portefeuille du Fonds de retraite était géré à l'externe.

Les résultats des gestionnaires et l'évolution des marchés faisant dévier les actifs du Fonds de retraite de la répartition stratégique visée par le CAR, le rééquilibrage est envisagé de manière à les réaligner sur la politique du CAR.

Le *tableau 6* compare la répartition réelle et ciblée de l'actif du portefeuille d'actions du Fonds de retraite au 31 décembre 2013 sur la base de la valeur marchande.

Gestion des placements

Aucun changement a été apportée à la structure de gestion des placements du Fonds de retraite pendant l'année.

Rendement

En 2013, le Fonds de retraite a affiché un taux de rendement brut annuel de 6,6 %, ce qui est supérieur à l'objectif à long terme de 6,25 %. Les résultats ont été favorablement influencés par le rendement des actions canadiennes (17,4 %) et par le rendement de l'immobilier de 10,5 %.

Le rendement du portefeuille de titres de revenu fixe s'est établi à 0,4 %, tandis que celui des espèces et des quasi-espèces a été de 1,0 %.

Répartition de l'actif du Fonds de retraite

	31 déce				
Catégorie d'actif	Montant (en M\$)	% du Fonds total	MIN%	MID%	MAX%
Espèces et quasi espèces	6,4	3,0	0	0	10
Revenu fixe	105,4	50,5	45	65	75
Immobilier	32,5	15,6	0	0	15
Actions	64,4	30,9	25	35	45
Total du Fonds de retraite	208,7 \$	100,0 %	10	00,0 %	

Le *tableau 7* fournit les taux de rendement bruts de chacune des catégories d'actif pour l'exercice 2013 et, le cas échéant, pour des périodes de un, cinq ou dix ans terminées le 31 décembre 2013.

Les rendements des indices-repères de chaque catégorie d'actifs figurent également au *tableau 7*.

Le *graphique 2* de la page 23 illustre le rendement historique du Fonds de retraite depuis dix ans, comparativement à l'objectif à long terme.

Fonds de retraite - Rendement¹ au 31 décembre 2013

		Taux de rendement ((%)
Catégorie d'actif	1 an	5 ans	10 ans
Espèces et quasi-espèces	1,0 %	0,7 %	- 0,3 %
Indice-repère : Bons du Trésor 30 jours DEX	1,0 %	0,7 %	1,9 %
Titres canadiens : Phillips, Hager & North	17,4 %	14,6 %	7,4 %
Indice-repère : S&P/TSX composé	13,0 %	11,9 %	8,0 %
Immobilier	10,5 %	10,1 %	11,2 %
Indice-repère ² : 4 % + IPC	5,2 %	5,0 %	9,7 %
Revenu fixe :	0,4 %	s/o	s/o
Indice-repère : DEX obligataire universel	-1,2 %	s/o	s/o
Investissements Standard Life	-1,3 %	s/o	s/o
Indice-repère : Passif personnalisé	- 1,2 %	s/o	s/o
Canso Investment Counsel	8,0 %	s/o	s/o
Indice-repère : DEX des obligations de sociétés	0,8 %	s/o	s/o
TD Asset Management	-1,3 %	s/o	s/o
Indice-repère : DEX obligataire universel	-1,2 %	s/o	s/o
TOTAL DU FONDS DE RETRAITE	6,6 %	7,5 %	6,1 %

Note 1 : Les rendements ont été calculés par une firme indépendante, sont exprimés en dollars canadiens et en termes bruts.

Note 2 : Les indices-repères des années précédentes ont été changés pour les termes de 5 et 10 ans.

Prestations et affaires ADMINISTRATIVES

Modifications apportées au Régime

En 2011, la Modification no 24 a été annoncée, avec différentes dates de prises d'effet.

La Modification No. 24 a modifié le Régime pour le rendre conforme aux lois applicables, pour harmoniser le Texte du Régime avec les pratiques en cours et pour tenir compte également de certains changements à caractère administratif.

Les principaux changements introduit par la Modification no 24 sont:

- À compter du 1^{er} janvier 2012, les cotisations de l'Université au Régime cesseront à la date normale de la retraite du participant (fin du mois coïncidant avec le 65^e anniversaire de naissance du participant) ou à la date à laquelle ce dernier cessera d'être membre actif du Régime, selon la première de ces échéances.
- À compter du 1^{er} janvier 2012, pour les membres de la Partie A seulement, les allocations périodiques ne seront plus prises en compte dans le calcul de la rente minimale à prestations déterminées du Régime mais resteront admissibles aux cotisations de l'employé et de l'Université au titre de la partie à cotisations déterminées du Régime.
- À compter du 1^{er} janvier 2013, les cotisations salariales obligatoires des participants augmenteront à 7 % pour les participants âgés de 40 à 49 ans et à 8 % pour les participants âgés de 50 à 65 ans.
- À compter du 1^{er} janvier 2014, suite aux résultats des évaluations actuarielles du Régime, dans les cas où des cotisations supplémentaires sont nécessaires pour compenser les déficits de financement, les membres de la Partie A du Régime (qui ont adhéré ou étaient admissibles à adhérer au Régime avant le 1^{er} janvier 2009) prendront en charge à parité le financement supplémentaire requis.

Nous vous rappelons que la copie officielle du texte du Régime ainsi que toutes les modifications apportées au Régime peuvent être consultées pendant les heures ouvrables (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h) dans les bureaux du CAR à l'adresse suivante : Université McGill, Service d'administration des retraites, 688, rue Sherbrooke ouest, bureau 1420, Montréal, Québec H3A 3R1.

Prestations versées en 2013

En 2013, les règlements externes (au nombre global de 678) se sont chiffrées à 127 457 640 \$. Les différents types de règlements externes éffectués durant l'année et les montants versés par le Régime figurent au *tableau 8*.

En 2013, 314 membres du Régime ont pris leur retraite. Vous trouverez à l'*annexe I* une liste des nouveaux retraités qui ont consenti à ce que leur nom figure dans le présent rapport.

Au 31 décembre 2013, le Régime comptait 1249 membres retraités et bénéficiaires à qui le Fonds de retraite versait des prestations. Parmi ceux-ci, 788 font partie du groupe visé par les anciens tarifs et leur moyenne d'âge est de 83,2 ans et 461 font partie du groupe visé par les nouveaux tarifs et leur moyenne d'âge est de 71,3 ans. En 2013, le Fonds de retraite a versé 32 140 151 \$ sous forme de rentes.

Au cours de l'année, 64 membres du Régime sont décédés, dont 9 en service actif, 47 membres à la retraite du groupe visé par les anciens tarifs et 8 membres à la retraite du groupe visé par les nouveaux tarifs. Au total, 56 étaient d'anciens employés de l'Université (voir *annexe II*).

Bonification des rentes

Historiquement, les tarifs de souscription de rente ont été déterminés sur la base d'hypothèses en ce qui concerne les gains d'intérêts et les taux de mortalité, pour pouvoir les assortir d'une disposition permettant la majoration des rentes. Il arrive parfois que le Fonds de retraite dégage des excédents, selon les tendances en matière de mortalité et si les taux de rendement sont plus favorables que les taux nécessaires pour couvrir les dépenses de la Caisse de retraite, ou lorsque la valeur actualisée de l'actif excède celle du passif en conséquence de variations des taux d'intérêt. Cet excédent peut être mis de côté afin de bonifier (au moyen de « dividendes ») les rentes en cours de versement. Les dividendes sont accordés sur les recommandations de l'actuaire du régime, sous réserve que le Fonds de retraite soit suffisamment provisionné pour couvrir les coûts futurs des rentes souscrites. Les derniers dividendes ont été versés en 1997.

En 2000, le Fonds de retraite a été théoriquement séparé en deux comptes. L'un représente les actifs et passifs des retraités qui ont souscrit leur rente avant le 1^{er} janvier 2000 (« anciens » tarifs) et

Règlements externes effectués en 2013

	Nombre	Montant total	Versement moyen
Transferts à des CRI/FRVs :	412	118 836 932 \$	288 439 \$
Prestations de décès :	12	1 315 343	109 612
Achat de rentes externes :	19	4 318 177	227 272
Versements forfaitaires:	142	1 638 606	11 539
Transferts à d'autres régimes :	11	891 992	81 090
Autres ¹ :	82	456 589	5 568
Total:	678	127 457 639 \$	187 991 \$

Note 1 : Inclus des transferts à des REERs, FERRss et réglements de dissolution de mariage

l'autre, les retraités qui prendront leur retraite conformément aux « nouveaux » tarifs. Pour chaque groupe, les dividendes feront l'objet d'une répartition différente. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er janvier 2000 et reposent sur une hypothèse plus conservatrice en matière de mortalité et de taux d'intérêt. Pour voir l'historique et l'impact des dividendes versés depuis la création du programme de bonification des rentes veuillez vous reporter à notre site web au: http://www.mcgill.ca/hr/fr/bp/pensions/.

Le montant et la fréquence des bonifications sont déterminés par le Comité à l'issue de l'évaluation actuarielle annuelle des engagements du Fonds de retraite. Les bonifications sont calculées et versées sur une base actuarielle visant à répartir le plus uniformément possible les dividendes en fonction de l'espérance de vie des retraités. Chaque nouveau dividende est normalement attribué sur une base composée selon laquelle le pourcentage d'augmentation est appliqué à la rente de base, majorée de tous les dividendes antérieurs.

Dès qu'une bonification de rente est accordée, elle fait partie intégrante des prestations garanties à vie et la rente ne peut jamais tomber en dessous de ce montant. Néanmoins, il est important de savoir que si les bonifications antérieures sont garanties, les bonifications de rente ultérieures dépendent entièrement de la possibilité que le fonds de retraite continue de dégager un surplus, ce qui ne sera pas toujours le cas.

En vertu de certaines modifications apportées à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, les régimes de retraite sont tenus de constituer une réserve en cas d'excédent. Ce changement exige du Régime qu'il soit intégralement solvable et que la réserve ait été constituée avant de déclarer un dividende, ce qui réduit considérablement la probabilité de bonifications ultérieures des rentes.

Évaluation de la bonification des rentes

L'évaluation actuarielle du Fonds de retraite, au 31 décembre 2012, a fait ressortir un manque à gagner de 91 251 000 \$ du point de vue de l'évaluation de la solvabilité (65 841 000 \$ en 2009). Dans ces conditions, aucun dividende n'a pu être déclaré.

Compte tenu du déficit important du Fonds de retraite, aucune évaluation distincte de la bonification des rentes n'a été réalisée en 2013.

Le CAR préviendra les participants à ce programme si le Fonds de retraite dégage un excédent.

Évaluation actuarielle du Régime

Le Régime a l'obligation de fournir des renseignements et un certificat actuariel au moins une fois tous les trois ans. Les actuaires du Régime, Eckler Inc., dans leur rapport d'évaluation du 31 décembre 2012, ont déterminé la situation financière du Régime.

L'évaluation actuarielle du Régime de retraite dans son ensemble, a fait ressortir l'existence d'un déficit actuariel sur une base de continuité de 97 206 000 \$ au 31 décembre 2012 (2009 - 46 313 000 \$).

Le degré de solvabilité peut se définir comme le ratio entre l'actif et le passif de solvabilité. Au 31 décembre 2012, le degré de solvabilité, exclusion faite du solde des cotisations déterminées pour les membres du Régime qui n'auraient pas été admissibles à une rente minimale selon la formule à prestations déterminées prévue par le Régime, s'établissait à 74,8 % si le Régime avait été fermé le 31 décembre 2012 (2009 - 84,0 %). En janvier 2007, la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* a été modifiée et les régimes de retraite des universités ne sont plus tenus de verser des cotisations supplémentaires pour amortir ce déficit de solvabilité.

Le sommaire de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012, réalisée par l'actuaire du régime, Eckler Inc., figure à l'*annexe IV*.

La prochaine évaluation actuarielle triennale du Régime doit être réalisée le 31 décembre 2015 au plus tard.

Administration

L'administration quotidienne du Régime relève du Services d'administration des retraites et du Service des placement conformément aux politiques et pratiques définies et approuvées par le Comité d'administration des retraites.

Le total des frais des options de placement pour le Fonds d'accumulation, de même que le total des frais du Fonds de retraite sont présentés au tableau 9.

Frais administratifs et de gestion de placement - exprimés en pourcentage des actifs des fonds de placement

FONDS D'ACCUMULATION	2013	2012	
Compte équilibré	0,73 %	0,66 %	
Fonds commun d'actions	0,87 %	0,81 %	
Fonds commun à revenu fixe	0,40 %	0,38 %	
Fonds socialement responsable	0,80 %	0,97 %	
Fonds du marché monétaire	0,28 %	0,32 %	
FONDS DE RETRAITE	0,52 %	0,52 %	

NOS COORDONNÉES

Les bureaux du Comité d'administration des retraites, du Service d'administration des retraites et du Service des placements se trouvent au :

688, rue Sherbrooke ouest, Bureau 1420 Montréal (Québec) H3A 3R1

Tél.: (514) 398-6250, Téléc.: (514) 398-6889

Une copie de ce rapport annuel et d'autres documents sont accessibles sur notre site Web : http://www.mcgill.ca/hr/fr/bp/pensions/.

Administration des retraites

Renseignements 1-855-687-2111

John D'Agata (john.dagata@mcgill.ca) Directeur – administration 514-398-6250

Karen Rasinger (karen.rasinger@mcgill.ca) Agent – communications et administration 514-398-6250

Joanne St-Denis (joanne.st-denis@mcgill.ca) Agent – retraites et avantages sociaux 514-398-2748

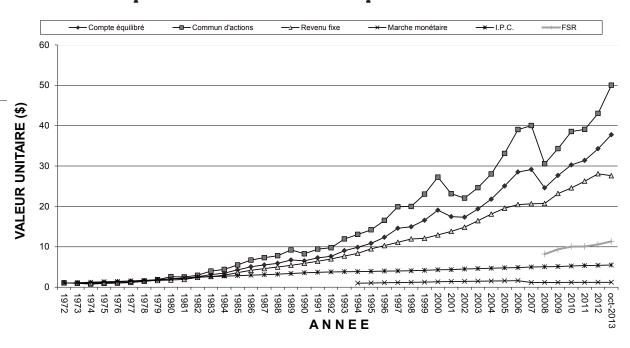
Placements de la caisse de retraite

Renseignements (514) 398-6040

Robert Hall (robert.hall@mcgill.ca) Directeur (interim) - placements 514-398-1383

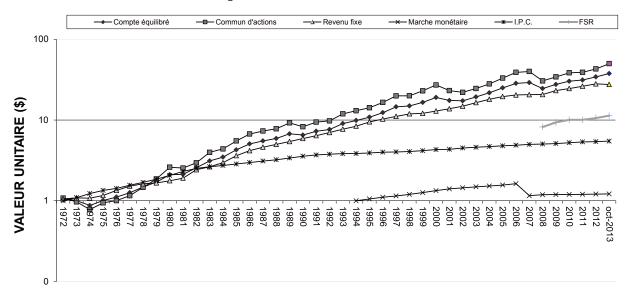
La version anglaise de ce rapport est disponible sur demande.

Valeur des parts du Fonds d'accumulation depuis sa création au 31 octobre 2013

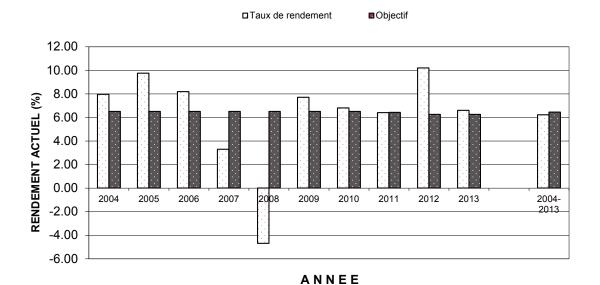


GRADHINIF

Valeur des parts (échelle logarithmique) du Fonds d'accumulation depuis sa création



Rendement du Fonds de retraite de 2004 à 2013



L'objectif actuel est de 6,25 %. Du $1^{\rm er}$ janvier 2004 au 31 août 2011, l'objectif était de 6,50 %.

Annexe I

2013 NOUVEAUX RETRAITES

Nom Département ou faculté

Allnutt/Susann/Mme Education

Amro/Jane/Mme Ressources informatiques

Antecka/Emilia/Mme Ophthalmologie
Apraxine/Helen/Mlle Bibliothèques
Archambault-Rozankovic/Lea/Mme Services financier

Baker/Ted/M Services psychologiques

Baldry/Gwyneth/Mme CINE

Bamberger/Daintry Lee/Mlle Bibliothèques Beaulieu/Richard/M Médecine

Bernstein/Gary/M Service de réseautique et de communication

Bocti/Susan L/Mme Biologie Bouwman/Zafiro/Mlle Bibliothèques

Brodie/Hugh S/M Service de réseautique et de communication Brown/Joan/Mlle Service de réseautique et de communication

Cantin/Andre/M Bureau du vice-principal (communications et relations externe)

Caouette/Claude/M Services universitaire
Cap/Patricia R/Mme Génie biomedicale
Carson/Thomas/M Bibliothèques

Casella/Johanne/Mme Service de réseautique et de communication

Champagne/Larry/M Gestion des installations
Champagne/Patricia/Mlle Services financiers
Charade/Alan G/M Services auxiliaires

Charron/Shirley A/Mme École d'éducation permanente

Chatfield/Debra/Mlle Services aux étudiants

Chew/Jennifer/Mme Institut neurologique de Montréal

Chiasson/Louise/Mme Ressources informatiques
Chouinard/Joanne/Mlle Médecine dentaire
Coleman/Richard/M Gestion des installations

Cowan/Susan/Mlle Centre d'enseignement supérieur

Czarnocki/Susan Amy/Mlle Biblothèques

Daigneault/Alain/M Gestion des installations

Davies/Deborah/Mme Génie électrique et d'informatique
De Angelis/Teresa/Mlle Bureau de la recherche subventionnée
De Fontenay/Herve/M Langues et communication interculturelle

Di Lauro/Marie Helene/Mme Droit
Dolphin/Bruce/M Archives

Donnelly/Arlene Jo-Anne/Mme Ressources humaines
Dorrance/David/M Service des sports
Dow/Patricia Susan/Mlle Bibliothèques

Dunphy/Kerry/Mlle Gestion
Eggeman/Martine/Mlle Gestion de l'effectif étudiant

Eggeman/Martine/Mlle Gestion de l'effectif étudiant El-Jed/Belgacem/M Gestion des installations (Campus Macdonald)

Ellyett/William Russell/M Services des sports (Campus Macdonald)

Ezzy-Jorgensen/Frances J/Mme Oncologie

Faubert/Leo/M Gestion des installation (Campus Macdonald)
Fee/Jacqueline/Mlle Développement et relations avec les diplômés

Ferland/Michel/M Services universitaires

Mainella/Laura/Mme

Annexe I – Retraites (suite)

Nom	Département ou faculté
Fiorita/Laura/Mlle	- Pathologie
Forgione/Agathe/Mme	Centre d'enseignement du français
Fournier/Alain/M	Gestion des installations (Campus Macdonald)
Frenette/Arnold/M	Services universitaires
Gacek/Joanna/Mme	Services financiers
Gagnon-Alapi/Suzanne/Mme	Librairie
Gareau/Raymond/M	Gestion des installations (Campus Macdonald)
Garreffa/Judy/Mme	Services financiers
Gillam/Rose Mary/Mme	Génie électrique
Gitlitz/Leonard/M	Librairie
Gougeon/Rejeanne Denise/Mme	Médecine
Grossman-Canzer/Carole/Mlle	Education
Gumbley/Joy/Mlle	Bureau de la recherche subventionnée
Habberfield/Neil James/M	Gestion des installations
Hackett/Lise/Mlle	Bibliothèques
Hatcher/Denis/M	Ferme Campus Macdonald
Hendrick/Janis L/Mlle	Gestion de l'effectif étudiant
Hollingsworth/Elizabeth/Mme	Gestion de l'effectif étudiant
Hooper/Frederick G/M	Ressources informatiques
Isabel/Guy/M	Ressources informatiques Ressources informatiques
Jackel/Jane/Mlle	Solutions de contenu et de collaboration
Jacobs-Starkey/Linda/Mme	Diététique et nutrition humaine
Janukavicius/Margaret/Mlle	Gestion de l'effectif étudiant
Jensen/Carmen/Mme	Solutions de contenu et de collaboration
Kerrigan/Richard/M	Services de TI
Kingsland/David E/M	Bibliothèques - Campus Macdonald
Kirk/Pamela/Mlle	Biochimie
Kling/Norman/M	Ressources informatiques
Klukowski/Peter/M	Service de réseautique et de communication
Koeck/Monika M/Mlle	Services financiers
Kowalski/Grazyna/Mlle	Bureau du vice-principal exécutif
Kratch/George Wayne/M	Ressources humaines
Lacombe/Christiane/Mlle	Service santé
Lafleur/Levi/M	Bureau de l'immobilier
Lamarche/Robert/M	Biologie
Laniel/Denyse/Mlle	Centre d'enseignement du français et de l'anglais
Lariviere/Suzanne/Mme	Epidémiologie, biostatistiques et la santé au travail
Lauer/Kathy/Mlle	Art
Lavallée/Mariette/Mme	Neurobiologie
Lavergne/Laura/Mlle	Gestion de l'effectif étudiant
Lawson/Dorothy C/Mlle	Bibliothèques
Legault/Ginette/Mme	Résidences – Campus Macdonald
Lepage/Danielle/Mme	Médecine
Levine/Allan/M	Ressources informatiques
Little/Sylvia M J/Mlle	Bibliothèques
Lussier/Alain/M	Imprimerie
Maguire/Kathleen/Mlle	Gestion

Bibliothèques

Annexe I – Retraites (suite)

Nom	Département ou faculté
Malde/Lilavati/Mme	Services financiers
Mansoori/Ahsan Ul Haq/M	Centre des ressources animalières
Marcil/Hubert/M	Gestion des installations
Martin/Michel/M	Gestion des installations
Martin-Chin/Elizabeth/Mme	Bibliothèques
Mathieu/Gilyane/Mlle	Services des technologies de l'information
Mayhew/Katherine/Mme	Gestion de l'effectif étudiant
McAllister/James/M	Gestion des installations
McCance/Colin G/M	Education
McCrea/Ellie L/Mlle	Neuroimmunologie
McDaid/Mary/Mlle	Bureau du vice-principal exécutif
McKinley/Patricia/Mme	École de physiothérapie et d'ergothérapie
McMahon-Laporte/Nancy/Mme	Musique
McNeil/John/M	Bibliothèques
McNicoll/Anna/Mme	Biologie
Menard/Lise/Mlle	Services de TI – Campus Macdonald
Menon/Gopalakrishnan/M	Gestion des installations
Merani/Amin P/M	Bibliothèques
Micozzi/Antonio/M	Génie mécanique
Miele/Angelo S/M	Ressources informatiques
Miller/Alex/M	Ressources informatiques
Monk/Lindsay/M	Centre des ressources animalières
Moore/Louise/Mlle	Gestion de l'effectif étudiant
Morehouse/Douglas D/M	Chirugie
Morgan/Kenneth/M	Génétique humaine et médecine
Morrier/June A/Mlle	Services des bourses et d'aide financière aux étudiants
Movafegh/Khandan/Mme	Services financiers
Mow/Kin/M	Residences
Musil/Judy A/Mme	Services de TI
Newkirk/Marianna M/M	Médecine
Ng Ying Kin/Nmk/M	Psychiatrie
Oshima-Takane/Yuriko/M	Psychologie
Ostiguy/Louise/Mlle	Musique
Pamplin/Christine/Mme	Physiologie
Paquin/Etienne/M	Services de sécurité
Parish/Colleen/Mlle	Études d'histoire et classiques
Parkinson/Marlene/Mme	Sciences des ressources naturelles
Parle/Eileen/Mlle	Droit
Pasta/Francesco/M	Services de TI
	Gestion des installation
Perrault/Jean/M Peterson/Kathryn/Mle	Science
-	Génie
Pharo/Judy Frances/Mlle	
Pollack/Gerald/M	Biologie
Pothier/Marie Anne/Mlle	Musique
Programma / Norma / Norma	Services de TI
Procyshyn/Norma/Mme	Arts
Przykorski/Marek/M	Génie civile

Génie

Quik/Richard/M

Annexe I – Retraites (suite)

Nom	Département ou faculté
Richard/Helen Mary/Mlles	Bureau du doyen
Richer/Louis/M	Service de réseautique et de communication
Roby/Danielle/Mlle	Ressources informatiques
Rohar/Michael/M	Services de TI
Rojas Carmona/Carlos/M	Bibliothèques
Rosen/Connie Sandra/Mlle	Bureau du vice-principal (recherche et relations externes)
Rubin/Evelyn/Mme	Biologie
Rusnak/Elizabeth/Mlle	Psychiatrie
Ryan/Diane/Mme	Service des sports
Ryan/Lawrence/M	Service des sports
Saeed/Jamilah P/Mme	Laboratoire Meakins-Christie
Sage/Anne/Mlle	Génie
Saka Miller/Nellie/Mlle	Librairie
Sarda/Armand/M	Ressources humaines
Sedgwick/Donald/M	Arts
Selway/Leslie/Mlle	Génie minier et des matériaux
Sgro/Carmelo/M	Service de réseautique et de communication
Simon/Mary/Mme	Bibliothèques
Smith/Ross A/M	Gestion des installations
Staudt/Miriam/Mme	Psychiatrie
Stewart/Barbara J/Mlle	Sciences animalières
St-Louis/Elizabeth A/M	Santé sécurité et environnement
Suppa/Valerie/M	Médecine dentaire
Terk/Meira/M	Développement et relations avec les diplômés
Theriault/Roxane/M	Bureau du vice-principal (recherche et relations externes)
Thompson/Andrew/M	Gestion des installations
Topor Pop/Vasile/M	Physique
Trempe/Normand/M	Chimie
Turner/Eleanor J/Mme	Bibliothèques
Vandernoot/Kathleen/Mlle	Bibliothèques
Wald/Lorne/M	Sécurité de l'information
Watt/Katherine L/Mlle	Bibliothèques
Weiss-Dittmann/Brigitte/Mme	Langues, littératures et cultures
Williams/Cecile/Mme	Pathologie
Willox/Stuart A/M	Ferme - Campus Macdonald
Wilmot/Katherine J/Mme	Gestion des projets
Wilmot/Steven/M	Content & Collaboration Services
Wood/Airlie N/Mlle	Bibliothèques
Wu/Ling/Mlle	Gestion de l'effectif étudiant
Yacoulis/Despina Debra/Mlle	Services d'accrueil McGill
Yau/Fernina Kit-Yee/Mme	Gestion de l'effectif étudiant
Young/Anna/Mme	Droit
Young/Irene/Mme	Bibliothèques
Young/Simon N/M	Psychiatrie
Zervos/Nick/M	Musique
LCI V US/ I NICK/ IVI	musique

Annexe II 2013 NFCFS

Membres actifs dont le décès est survenu en 2013 :

Nom	Département ou faculté
-----	------------------------

Blouin/Francois/M

Blanchette/Mark A/M

Dougan/Maureen/Mlle

Farookhi/Riaz/M

Head/Timothy W/M

Legare/Charlotte E/Mlle

Nakatani/Hajime/M

Services de l'effectif étudiant

Gestion des installations

Bibliothèques

Physiologie

Médecine dentaire

Études supérieurs

Études est-asiatiques

Nakatani/Hajime/M Études est-asiat Philip/Diane G/Mlle Bibliothèques Whitwell/Richard/M Education

Membres à la retraite dont le décès est survenu en 2013 :

Nom Département ou faculté

Antonovych/Myroslava/Mme Bibliothèques Bairstow/Frances/Mme Gestions

Bider/J Roger/M Centre des ressources naturelles Cartwright/Michael T/M Langue et littérature françaises

Chan/Chiu Wing/M Sciences animalières

Cockayne/Brian/M Génie civile
Culley/Robert Charles/M Études religieuses

D Eramo/Domenico/M Gestion des installations
Dallenbach/Rudi/M Ferme - Campus Macdonald
Dias/Jose/M Centre des ressources animalières

Dolan/Charles/MGénie chimiqueD'Oliveira/Clarisse Anita/MmeServices santéDubin/Shirley/MmeGeographieFarant/Jean Pierre/MSanté au travail

Flood/Joyce/Mme Microbiologie et immunologie

Forbes/R D Clarke/M Pathologie Frost/Stanley B/M Bureau du doyen

Fung-A-Ling/Evelyn/Mme Biologie

Goldberg/Bess/Mme Services financiers

Graf/Paula/Mlle Services des residences et alimentaires

Haberl/Margaret/Mlle Bureau de la principale Jones/Archibald R C/M Ressources renouvelables

Kernaghan/David B/M Psychologie Knowles/John David/M Physiologie LaDuke/Mary/Mme Médecine Laleff/Stella/Mlle Physique

Lanthier/Paul-Emile/M Gestion des installations - Campus Macdonald

Lavallee/Olga/Mme Service des sports Leonard/Peter/M École de service social

Lopes/Manuel/M Centre des ressources animalières

MacGregor/Douglas B/M Geographie
Maclachlan/Gordon A/M Biologie

MacLeod/Robert Angus/M Microbiologie et immunologie

Annexe II – Décès (suite)

Nom	Département ou faculté
McCaskill/Olivia P/Mme	Études religieuses
McGillis/Donald/M	Génie électrique
Morgante/Antonio/M	Gestion des installations
Nasella/Saverio/M	Gestion des installations
Norsworthy/Hugh/M	Gestion
Oliver/Kathleen W/Mlle	Médecine dentaire
Selkirk/John/M	Residences
Senior/Hereward/M	Histoire
Sessions/Vivian S/Mme	Bibliothèques
Sklar/Ronald B/M	Droit
Smirnow/Valerie/Mme	Pathologie
Sokolowski/Eugenia/Mme	Pathologie
Taylor/Reginald R/M	Bibliothèques
Thorpe/W David/M	Systèmes McGill Inc.
Troide/Lars E/M	Anglais
Tyszkiewicz/Alexandra/Mme	Bibliothèques

Annexe III

HISTORIQUE DE LA VALEUR DES PARTS

2003	Equilibré	Actions	Fixe	FMM	2007	Equilibré	Actions	Fixe	FMM	
Jan:	17.3540	21.8714	15.2290	1.4493	Jan:	29.0009	40.1696	20.2984	1.6341	
Fév:	17.0718	21.2949	15.2817	1.4528	Fév:	29.5130	41.1199	20.3348	1.6400	
Mars:	16.8962	20.7734	15.5348	1.4560	Mars:	29.6213	41.0314	20.5361	1.6454	
Avr:	16.6278	20.2884	15.5088	1.4596	Avr:	29.6918	41.2720	20.5283	1.6514	
Mai:	17.1724	21.1801	15.6604	1.4633	Mai:	29.8870	41.6067	20.6045	1.6572	
Juin:	17.7196	21.8669	16.1379	1.4673	Juin:	30.0617	42.1974	20.3309	1.6633	
Juil:	17.9044	22.2442	16.1165	1.4712	Juil:	29.7806	41.6921	20.2642	1.6692	
Août:	18.4525	23.3308	15.9285	1.4752	Août:	29.5262	41.1179	20.3010	1.1395	
Sep:	18.8098	23.9054	16.0383	1.4791	Sep:	29.3258	40.6423	20.3675	1.1438	
Oct:	18.7357	23.5706	16.3446	1.4826	Oct:	29.4669	40.7507	20.5116	1.1480	
Nov:	19.2127	24.4562	16.3156	1.4860	Nov:	29.6986	41.2270	20.5254	1.1522	
Déc:	19.3661	24.6410	16.4558	1.4894	Déc:	29.1511	40.0191	20.6587	1.1563	
2004	Equilibré	Actions	Fixe	FMM	2008	Équilibré	Actions	Fixe	FSR	FMM
Jan:	20.1508	25.9145	16.7430	1.4929	Jan:	29.2701	40.0508	20.8448		1.1604
Fév:		26.8790		1.4963	Fév:		38.3491			1.1643
Mars:		27.7052		1.4993	Mar:		38.3099			1.1677
Avr:		27.2757		1.5023	Avr:	28.8644	38.6270	21.3085	10.0000	1.1710
		27.1537		1.5051			39.8404			
		27.2987		1.5077			40.7614			1.1758
		27.6035		1.5103			39.5961			1.1782
Août:	21.0888	27.0563	17.6022	1.5130			38.4603			1.1805
Sep:	21.0239	26.7810	17.8328	1.5158	Sep:	29.3699	39.2365	21.7152	9.7252	1.1826
Oct:	21.1753	27.0982	17.7827	1.5185	Oct:	27.0325	35.2275	21.0550	8.9411	1.1850
Nov:	21.3621	27.3258	17.9626	1.5215	Nov:	25.0872	31.6132	20.6198	8.3603	1.1869
Déc:	21.7925	28.0294	18.1028	1.5246	Déc:	24.5816	30.5670	20.7240	8.2101	1.1885
2005	Equilibré	Actions	Fixe	FMM	2009	Équilibré	Actions	Fixe	FSR	FMM
Jan:	22.4656	29.1164		1.5279	Jan:		30.3348			
Jan: Fév:			18.3652			24.6485		21.2031	8.1818 7.9014	1.1900
Fév:	22.7639	29.1164	18.3652 18.5330	1.5279	Jan: Fév:	24.6485 23.9394 23.0994	30.3348 29.0803 27.5722	21.2031 21.0319 21.0281	8.1818 7.9014 7.6886	1.1900
Fév:	22.7639 23.3901	29.1164 29.5178	18.3652 18.5330 18.4840	1.5279 1.5313	Jan: Fév:	24.6485 23.9394 23.0994	30.3348 29.0803	21.2031 21.0319 21.0281	8.1818 7.9014 7.6886	1.1900 1.1910 1.1916
Fév: Mars: Avr: Mai:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019	1.5279 1.5313 1.5343	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1923
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1922 1.1921
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1922 1.1922 1.1922 1.1921
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5657	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1922 1.1922 1.1922 1.1921 1.1920
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 Fixe	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1922 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 Fixe 23.1049 23.4454 23.4323	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1922 1.1923 1.1922 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5570 1.5544 1.5579 1.5657 FMM 1.5699 1.5743	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Equilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIME 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1921 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Equilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIXE 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1918
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.7819 28.0353	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIME 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1921 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.7819 28.0353 27.7862	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIME 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917 1.1917
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juin: Juil:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Iquilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696 26.2878	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219 35.4038	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779 19.5484	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936 1.5991	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819 28.0353 27.7862 28.5234	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024 35.3850	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIME 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925 23.9792	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101 9.4233	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917 1.1919 1.1919
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Iquilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696 26.2878 26.7267	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219 35.4038 35.9556	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779 19.5484 19.8910	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936 1.5991 1.6049	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819 28.0353 27.7862 28.5234 28.6518	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024 35.3850 35.2457	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 FIME 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925 23.9792 24.4096	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101 9.4233 9.4983	1.1900 1.1910 1.1916 1.1923 1.1923 1.1923 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917 1.1919 1.1919 1.1921 1.1921 1.1921
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696 26.2878 26.7267 27.0561	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219 35.4038 35.9556 36.3806	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779 19.5484 19.8910 20.1818	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936 1.5991 1.6049 1.6108	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Équilibré 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819 28.0353 27.7862 28.5234 28.6518 29.7124	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024 35.3850 35.2457 37.2280	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 Fixe 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925 23.9792 24.4096 24.6385	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101 9.4233 9.4983 9.8056	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917 1.1919 1.1919 1.1919 1.1921 1.1921 1.1925 1.1925
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696 26.2878 26.7267 27.0561 27.0088	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219 35.4038 35.9556 36.3806 36.2247	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 Fixe 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779 19.5484 19.8910 20.1818 20.2386	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936 1.5991 1.6049 1.6108 1.6165	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Equilibre 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819 28.0353 27.7862 28.5234 28.6518 29.7124 30.2207	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024 35.3850 35.2457 37.2280 38.2701	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 Fixe 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925 23.9792 24.4096 24.6385 24.7590	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101 9.4233 9.4983 9.8056 10.0093	1.1900 1.1910 1.1916 1.1921 1.1923 1.1923 1.1922 1.1922 1.1920 MM 1.1918 1.1918 1.1917 1.1917 1.1919 1.1921 1.1925 1.1931 1.1936
Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2006 Jan: Fév: Mars: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	22.7639 23.3901 23.0769 23.1344 23.6103 23.8824 24.6414 24.7339 25.1308 24.4788 25.0545 Equilibré 25.7284 26.4328 26.3327 27.0132 26.9609 26.1696 26.2878 26.7267 27.0561 27.0088 27.8154	29.1164 29.5178 30.6765 30.0532 29.9807 30.7015 31.1277 32.5791 32.5708 33.2706 32.1154 33.1110 Actions 34.2023 35.5417 35.2714 36.6001 36.6474 35.1219 35.4038 35.9556 36.3806	18.3652 18.5330 18.4840 18.5631 18.8019 19.0697 19.2146 19.1772 19.4491 19.5248 19.4273 19.5429 FIXE 19.8134 19.7344 19.8369 19.7653 19.5790 19.5779 19.5484 19.8910 20.1818 20.2386 20.2863	1.5279 1.5313 1.5343 1.5376 1.5409 1.5443 1.5476 1.5510 1.5544 1.5579 1.5617 1.5657 FMM 1.5699 1.5743 1.5785 1.5834 1.5883 1.5936 1.5991 1.6049 1.6108	Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov: Déc: 2010 Jan: Fév: Mar: Avr: Mai: Juin: Juil: Août: Sep: Oct: Nov:	24.6485 23.9394 23.0994 24.0007 24.8310 25.5056 25.9479 26.2321 26.6452 27.3814 26.9649 27.6708 Equilibre 27.9925 27.5468 27.9945 28.5410 28.7819 28.0353 27.7862 28.5234 28.6518 29.7124 30.2207	30.3348 29.0803 27.5722 28.8149 30.2356 31.3181 31.9037 32.1733 32.8343 34.1120 33.1577 34.3147 Actions 35.1812 33.9080 34.8452 35.9659 36.4000 34.7846 34.0024 35.3850 35.2457 37.2280	21.2031 21.0319 21.0281 21.6084 21.6277 21.8168 22.1350 22.4609 22.6076 22.7810 22.9264 23.1881 Fixe 23.1049 23.4454 23.4323 23.3807 23.4525 23.5627 23.8925 23.9792 24.4096 24.6385 24.7590	8.1818 7.9014 7.6886 8.0344 8.2647 8.6042 8.7478 8.9184 9.0652 9.3231 9.1134 9.3607 FSR 9.4469 9.1742 9.3701 9.5375 9.5888 9.3351 9.2101 9.4233 9.4983 9.8056 10.0093	1.1900 1.1910 1.1916 1.1923 1.1923 1.1923 1.1922 1.1920 FMM 1.1918 1.1918 1.1918 1.1917 1.1919 1.1921 1.1925 1.1925 1.1931 1.1936

Annexe III – Historique de la valeur des parts (suite)

2011	Équilibré	Actions	Fixe	FSR	FMM
Jan:	31.1035	40.1866	24.5805	10.2667	1.1949
Fév:	31.3358	40.6712	24.4686	10.3562	1.1957
Mar:	31.8950	41.6112	24.6412	10.5420	1.1964
Avr:	32.0751	41.9069	24.7040	10.5398	1.1972
Mai:	32.3290	42.1546	25.0129	10.5606	1.1978
Juin:	32.3476	41.9536	25.3029	10.5437	1.1986
Juil:	31.9769	41.2628	25.2718	10.3627	1.1994
Août:	31.7965	40.4194	25.7409	10.2033	1.1998
Sep:	31.2198	39.1932	25.7702	10.0512	1.2005
Oct:	30.4366	37.3901	25.9824	9.7724	1.2011
Nov:	31.4336	39.3131	26.1067	10.0260	1.2015
Déc:	31.3803	39.0696	26.2454	10.0794	1.2021
2012	Équilibré	Actions	Fixe	FSR	FMM
Jan:	31.4659	38.9022	26.6652	9.9977	1.2025
Fév:	32.4169	40.5399	26.8916	10.3106	1.2032
Mar:	32.7868	41.3342	26.8569	10.4463	1.2038
Avr:	33.0225	41.7668	26.8655	10.4928	1.2045
Mai:	32.8858	41.4637	26.9038	10.4387	1.2051
Juin:	32.4764	40.2358	27.3800	10.1960	1.2058
Juil:	32.9679	41.1695	27.3701	10.3133	1.2065
	33.1362	41.3076	27.6435	10.3706	1.2071
Sep:	33.2695	41.5425	27.6226	10.4475	1.2078
Oct:	33.9243	42.5644	27.8772	10.6136	1.2085
Nov:	34.1678	42.9773	27.9126	10.6306	1.2092
Déc:	34.2756	43.0220	28.0763	10.5985	1.2099
2013	Équilibré	Actions	Fixe	FSR	FMM
Jan:	34.7774	44.0141	28.0966	10.6798	1.2105
Fév:	35.4607	45.3658	27.9118	10.9100	1.2112
Mar:	36.2007	46.5678	28.0971	11.0748	1.2118
Avr:	36.4461	46.8783	28.2992	11.1382	1.2124
Mai:	36.8095	47.2891	28.6620	11.2141	1.2130
Juin:	37.0719	48.1118	28.1895	11.1992	1.2137
Juil:	36.6949	47.9345	27.5516	10.9892	1.2143
Août:	37.1170	48.7166	27.6314	11.1829	1.2149
Sep:	37.2370	49.0263	27.4678	11.1577	1.2156
Oct:	37.7636	50.0033	27.6002	11.3281	1.2163

Octobre 2013 est le dernier mois d'évaluation de la valeur des parts établie pour le Régime de retraite de l'Université McGill. À partir du 1er novembre et suite à la mise en place de la nouvelle plate-forme administrative du régime, la valeur marchande des parts sera évaluée chaque jour et les opérations y seront affichées deux fois par mois (le 15 et le dernier jour du mois).

Annexe IV

SOMMAIRE ÉXECUTIF DE L'ÉVALUATION DU RÉGIME



Faits saillants de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012

évaluation actuarielle du

À la demande du Comité d'administration des retraites, nous avons procédé à l'évaluation actuarielle du Régime de retraite de l'Université McGill au 31 décembre 2012. Les résultats de cette évaluation ont été présentés dans un rapport formel daté du 7 septembre 2013, qui a été déposé auprès des autorités gouvernementales. Le présent document résume le processus et les résultats de cette évaluation actuarielle.

Les principaux objectifs de l'évaluation actuarielle sont de déterminer la situation financière du Régime à la date d'évaluation, sous les bases de solvabilité et de capitalisation, et d'établir les cotisations qui doivent être versées par l'Université de façon à satisfaire aux exigences de la législation applicable pour la période de trois ans suivant la date d'évaluation.

Évaluation de capitalisation – Processus et résultats

Aux fins de l'évaluation de capitalisation, le passif actuariel du Régime est d'abord comparé avec la valeur marchande de l'actif à la date d'évaluation. Pour les dispositions à cotisations déterminées (« Segment CD »), le passif actuariel correspond, par définition, aux cotisations accumulées avec intérêt et ainsi, aucun surplus/déficit de capitalisation ne peut exister. Par contre, pour les dispositions à prestations déterminées, i.e. dispositions de rente minimale sous la Partie A (« Segment minimum PD ») ainsi que les rentes en cours de paiement (« Segment des retraités »), un surplus/déficit de capitalisation peut exister. Si un déficit de capitalisation est révélé, il doit être capitalisé sur une période maximale de 15 ans par l'Université. De plus, l'Université doit verser des cotisations à l'égard du service courant; ces cotisations incluent celles requises en vertu des dispositions CD du Régime et également celles requises à l'égard du Segment minimum PD.

Pour les segments PD, le passif actuariel et le coût du service courant sont fonction des hypothèses actuarielles sous-jacentes au processus d'évaluation. Une révision complète des hypothèses actuarielles a été effectuée en préparation à cette évaluation. Les principales hypothèses sont : (a) un taux d'intérêt de 4¾ % p.a., net des dépenses, pour évaluer le passif des retraités; (b) un taux d'intérêt de 5¾ % p.a., net des dépenses, jumelé à une hypothèse d'augmentation des salaires de 3 % p.a., pour évaluer le passif à l'égard du Segment minimum PD; (c) la table de mortalité « UP1994 » avec projections générationnelles de la mortalité selon l' « Échelle de projection AA »; et (d) des tables de taux de retraite basées sur l'expérience réelle du Régime, séparément pour le personnel enseignant et pour les autres participants.

Les principaux résultats de l'évaluation de capitalisation sont les suivants :

- Le passif actuariel était de 1 379 148 000 \$ au 31 décembre 2012 (i.e. 1 036 694 000 \$ sous le Segment CD, 280 119 000 \$ sous le Segment des retraités et 62 335 000 \$ sous le Segment minimum PD). La valeur marchande de la Caisse était de 1 281 942 000 \$ et il y avait donc un déficit de capitalisation de 97 206 000 \$ à la date d'évaluation.
- À la date de l'évaluation précédente (i.e. 31 décembre 2009), il y avait un déficit de capitalisation de 46 313 000 \$; les principaux facteurs qui ont contribué à l'évolution de la position de capitalisation depuis l'évaluation précédente sont le rendement de la Caisse qui a été supérieur aux hypothèses actuarielles (effet positif de 12,5 M\$), les changements apportés aux hypothèses actuarielles (augmentation du passif de 60,3 M\$) et une augmentation de 3,1 M\$ du passif à l'égard d'autres sources de gains et pertes d'expérience, incluant l'effet de tout amendement au régime survenu depuis la date de la dernière évaluation.
- Les cotisations minimales pour le service passé à être versées par l'Université pour amortir le déficit de capitalisation sur 15 ans s'élèvent à 9 396 000 \$ par année; par contre, compte tenu des mesures temporaires d'allègement de la capitalisation prévues dans la législation sur la retraite du Québec pour l'année 2013, et prolongées pour les années 2014 et 2015, les cotisations à être versées peuvent être réduites à 20 % du niveau prévu en 2013, soit 1 879 000 \$, et 50 % du montant original d'amortissement pour les années 2014 et 2015, i.e. 4 698 000 \$. En 2013, l'Université a donné instruction au Comité

Annexe IV - Summaire éxecutif (suite)

d'administration des retraites de prendre avantage des mesures temporaires d'allègement de la capitalisation pour l'année 2013. Conséquemment aux dispositions de partage des coûts mises en place en 2014, l'Université a choisi de ne pas prendre avantage des mesures d'allègement de la capitalisation en 2014.

• Pour ce qui est du service courant, les cotisations de l'Université à l'égard du Segment minimum PD sont calculées à 3 605 000 \$ pour 2013; ces cotisations s'ajoutent à celles requises sous le Segment CD, qui sont estimées à 28 369 000 \$ pour 2013. À compter du 1er janvier 2014, les participants actifs du Segment minimum PD verseront une cotisation additionnelle de partage des coûts égale à 2,2 % des gains admissibles par année. Par conséquent, les cotisations requises de l'Université au Segment CD seront réduites du même montant.

Évaluation de solvabilité – Processus et résultats

L'évaluation de solvabilité simule quelle aurait été la situation financière du Régime à la date d'évaluation si le Régime avait été terminé à cette date. Les hypothèses actuarielles sont en grande partie dictées par la législation. Au 31 décembre 2012, le passif de solvabilité a été calculé à 1 555 323 000 \$ alors que l'actif était de 1 281 442 000 \$, pour un déficit de solvabilité de 273 881 000 \$ et un taux de solvabilité de 82,4 %.

Les résultats de l'évaluation de solvabilité n'ont pas d'impact direct sur les exigences de capitalisation sous le Régime; par contre, des cotisations additionnelles de l'Université pourront être requises afin d'assurer le versement intégral des règlements externes, de telles cotisations additionnelles représentant la portion non capitalisée des règlements selon le degré de solvabilité (74,8 %) établi conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*.

Cotisations minimales de l'Université pour 2013-2015

Compte tenu des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012, les cotisations minimales requises à être versées par l'Université jusqu'à la prochaine évaluation sont comme suit :

À l'égard du Segment CD :

• Déterminées selon les dispositions du Régime ; basées sur la masse salariale à la date d'évaluation, les cotisations de l'Université pour le Segment CD sont estimées à 28 369 000 \$ par année pour 2013.

À l'égard des Segments PD :	Année 2013	Année 2014	Année 2015
• Cotisations de l'Université pour le service courant à l'égard du Segment minimum PD ²	3 605 000 \$	3 713 000 \$	3 925 000 \$
• Cotisations minimales de l'Université pour amortir le déficit de capitalisation ³	1 879 000 \$	9 396 000 \$	9 396 000 \$
• Total – Segments PD	5 484 000 \$	13 109 000 \$	13 221 000 \$

^{1:} À compter du 1er janvier 2014, les participants actifs du Segment minimum PD verseront une cotisation additionnelle de partage des coûts égale à 2,2 % des gains admissibles par année. Par conséquent, les cotisations requises de l'Université au Segment CD seront réduites du même montant.

La prochaine évaluation doit être produite au plus tard au 31 décembre 2015 et devra être déposée auprès des autorités gouvernementales avant la date butoir légale du 30 septembre 2016. L'Université doit maintenir sa cotisation selon le niveau établi dans le rapport de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012 jusqu'à ce qu'un nouveau rapport d'évaluation actuarielle soit produit et déposé auprès des autorités gouvernementales; à ce moment, l'Université ajustera ses cotisations afin de refléter les nouvelles règles de capitalisation prévues en vertu de cette nouvelle évaluation.

Le tout, respectueusement soumis par :

Jean-Francois Gariépy, f.s.a., f.i.c.a.

Dany Desgagnés, f.s.a., f.i.c.a.

^{2:} Établies en supposant que la masse salariale augmentera en 2014 et 2015 selon l'hypothèse d'augmentation des salaires.

^{3:} À compter du ler janvier 2014, les participants actifs du Segment minimum PD verseront une cotisation additionnelle de partage des coûts égale à 2,2 % des gains admissibles par année. Par conséquent, les cotisations requises de l'Université au Segment CD seront réduites du même montant.

Annexe V

GLOSSAIRE

Actions de sociétés fermées: Participation dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse et qui peut prendre la forme d'investissements dans du capital risque, des rachats d'entreprises et des financements mezzanine.

Actions ordinaires : Titres représentant une participation au capital social d'une société et généralement assortis de droits de vote. Peuvent aussi donner droit à des dividendes, à la discrétion de la société.

Actuaire : Spécialiste indépendant dont les calculs servent à déterminer l'actif des régimes de retraite et leurs obligations en matière de prestations et par conséquent leur situation financière.

Anciens tarifs : S'appliquent aux membres qui ont souscrit leur rente avant le 1er janvier 2000.

Billet du véhicule d'actif cadre II (VAC II) : Des billets à long terme émis dans le cadre de la restructuration du papier commercial canadien non bancaire adossé à des actifs.

Bon du trésor : Titre de créance à court terme émis par l'État. Au lieu de donner droit à des intérêts, les bons du Trésor sont vendus à escompte pour tenir compte des taux d'intérêt à court terme. La différence entre le prix d'achat et le produit à l'échéance tient lieu d'intérêts.

Caisse de retraite: Comprend les cotisations de l'employé et de l'employeur dans le Régime de retraite, plus les revenus, gains et (ou) pertes des placements choisis. Par ailleurs, la caisse de retraite verse toutes les prestations prévues par le régime et prend en charge les frais administratifs.

Compte équilibré : Option de placement établi par le comité qui consiste à répartir l'actif entre le fonds commun d'actions et le fonds commun à revenu fixe, dans des proportions déterminées régulièrement par le comité.

Contrat à terme sur indice boursier :

Contrat d'achat ou de vente portant sur une valeur standardisée d'un indice boursier, à une date future et à un prix déterminé.

Contrats de change : Contrat prévoyant la vente de la monnaie d'un pays à un prix déterminé, habituellement à une date située 30, 60 ou 90 jours plus tard. Un tel contrat garantit un taux de change à une date donnée.

Cours au comptant de l'or à Londres : Cours de l'once d'or déterminé quotidiennement par un sous-comité de la London Bullion Market Association.

Déficit de capitalisation : Écart positif éventuel entre la somme des passifs actuariels, selon l'évaluation de la capitalisation, et l'actif.

Déficit de solvabilité : Excédent de la somme du passif de solvabilité sur la somme de l'actif de solvabilité. L'évaluation de la solvabilité part du principe que le régime est dissout.

Diversification : Stratégie visant à répartir le risque entre différentes catégories d'actifs, différents types d'actifs, entre des titres, entre des secteurs économiques et entre différents pays.

Duration : Mesure de la vie moyenne d'une obligation, pondérant le coupon et le remboursement du principal en fonction de la date à laquelle interviennent ces flux. Permet d'évaluer à quel point le prix du titre est sensible aux taux d'intérêt.

Évaluation de la capitalisation : Suppose que le régime restera en vigueur indéfiniment et repose, par conséquent, sur des hypothèses et méthodes actuarielles d'orientation à long terme.

Excédent de capitalisation : Écart positif éventuel entre l'actif et le passif actuariel, selon l'évaluation de la capitalisation.

FNB: fonds négociés en bourse. Instrument qui reproduit un indice ou un panier d'actifs, mais qui se négocie sur un marché comme une action.

Fonds commun à revenu fixe : Avoirs composés d'obligations, d'obligations non garanties, de prêts hypothécaires, d'effets et autres avoir réputés être des titres de créance. Le fonds à revenu fixe peut parfois détenir aussi des espèces et quasi-espèces.

Fonds commun d'actions : Avoirs composés d'actions ordinaires et privilégiées et autres avoirs réputés être des titres de participation. Le fonds d'actions peut parfois détenir aussi des espèces et quasi-espèces.

Fonds du marché monétaire: Fonds constitué d'espèces, de placements à court terme et d'autres titres de participation dont l'échéance est inférieure à un an et qui sont généralement réputés être des instruments du marché monétaire.

Fonds indiciel : Fonds de placement qui reproduit étroitement le rendement d'un indice boursier (p. ex. Indice S&P 500).

Fonds socialement responsable (FSR):

Actions et titres à revenu fixe et autres titres gérés selon des principes de responsabilité sociale. Le FSR peut détenir occasionnellement des espèces et quasi-espèces.

Gains/pertes réalisés : Gains ou pertes en capital qui se produisent lorsqu'un actif apprécié/déprécié est vendu.

Gestion active : Mode de gestion en vertu duquel un gestionnaire sélectionne des placements ou des groupes de placements particuliers dans le but de réaliser un rendement supérieur à celui de l'indicerepère correspondant.

Annexe V - Glossaire (suite)

Indice composé S&P/TSX: Principal indice repère pour le marché des actions canadiennes, y compris les actions ordinaires et les unités de fiducies de revenu.

Indice composé S&P 500 à forte capitalisation: Indice américain composé de 500 actions sélectionnées selon leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur groupe industriel. Il s'agit d'un indice pondéré selon la valeur marchande, le coefficient de pondération de chaque action étant proportionnel à sa valeur à la cote.

Indice des bons du Trésor de 30 jours DEX : Indice qui mesure le rendement des bons du trésor de 30 jours des gouvernements provinciaux et fédéral.

Indice des prix à la consommation (IPC): Calculé par Statistique Canada, l'IPC mesure les changements survenus dans le prix d'un panier déterminé de biens et services. Ce panier est censé correspondre aux besoins moyens d'une famille canadienne.

Indice de titres canadiens à faible capitalisation S&P/TSX : Indice de petites entreprises canadiennes faisant partie de l'indice composé S&P/TSX mais qui ne font pas partie de l'indice plafonné S&P/TSX 60, ni de l'indice de titres canadiens à moyenne capitalisation S&P/TSX.

Indice globale des obligations à rendement élevé ML (couvert): Indice composé d'obligations à rendement élevé canadiennes et américaines (libellées en dollars américains) et provenant d'émetteurs canadiens (dont la cote de crédit est inférieure ou égale à BBB). L'indice est entièrement couvert pour supprimer les risques liés aux fluctuations du cours du dollar américain sur les obligations libellées en dollars américains.

Indice MSCI EAEO: L'indice MSCI EAEO est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière à fluctuation libre (actions de sociétés accessibles aux investisseurs étrangers). Il englobe des actions de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient et il est calculé par Morgan Stanley Capital International (MSCI). Il comprend des actions de 21 pays développés, à l'exclusion du Canada et des États-Unis.

Indice MSCI EM : l'indice Morgan Stanley Capital Inc. des marchés émergents est un indice calculé à partir des capitalisations boursières liquides qui mesure le rendement des marchés boursiers de 21 marchés émergents.

Indice MSCI Monde des titres à dividendes élevés: Dérivé de l'indice MSCI Monde qui rassemble les actions à forte et moyenne capitalisation de 24 pays développés. L'indice est conçu pour suivre les actions qui procurent, de manière persistante, des rendements en dividendes durables supérieurs à la moyenne.

Indice obligataire à rendement réel DEX : Indice qui mesure le rendement quotidien des obligations canadiennes à rendement réel.

Indice obligataire des sociétés DEX : Sous-indice de l'indice obligataire universel DEX ne contenant que les obligations de sociétés des grands secteurs d'activité.

Indice obligataire universel DEX: Indice conçu pour illustrer le rendement général des titres à revenu fixe du marché canadien. L'indice universel est divisé en sousindices (court terme, moyen terme, long terme), selon le terme et le crédit et comprend quatre grandes catégories de crédit ou d'emprunteur: obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés d'état) obligations provinciales (y compris les titres provinciaux garantis), obligations municipales et obligations de sociétés.

Indice-repère : Norme par rapport à laquelle on peut évaluer les taux de rendement, par exemple les indices des marchés boursiers et obligataires.

Indice S&P/TSX60: Indice constitué des 60 actions les plus importants cotées à la Bourse de Toronto.

Inflation : Désigne l'augmentation du prix des biens et services au sein d'une économie. Le pouvoir d'achat de l'unité monétaire recule en présente d'inflation.

Liquidité : Mesure de facilité avec laquelle on peut acheter et vendre des actions sans trop influer sur leur cours.

Marchés émergents: Marchés des pays en développement, conformément à la définition qu'en donne la Société financière internationale (IFC), sur la base du produit national brut (PNB) par habitant. Les pays qui appartiennent à la catégorie des pays à revenu faible ou intermédiaire, selon la Banque mondiale, font partie des pays en développement ou émergents.

Marge de trésorerie: La marge s'entend du solde minimum à maintenir dans un compte d'opérations pour négocier sur un marché donné. Par exemple, pour négocier des contrats à terme, la marge est fixée par la Bourse tenant le marché en question.

Nouveaux tarifs: S'appliquent aux membres qui ont souscrit leur rente depuis le 1^{er} janvier 2000.

Objectif de placement – Compte équilibré : Optimiser l'accumulation de capital à long terme par le biais de répartitions entre le fonds commun d'actions et le fonds de titres à revenu fixe, selon une pondération des actifs de 60 % en actions et 40 % en titres à revenu fixe.

Objectif de placement – Fonds commun d'actions : Assurer la plus-value du capital à long terme et les revenus de dividendes en investissant dans des portefeuilles diversifiées de titres canadiens et étrangers.

Objectif de placement – Fonds de titres à revenu fixe : Fournir une source prévisible de revenus d'intérêts, réduire la volatilité des revenus des placements et prémunir contre l'inflation, en investissant dans un portefeuille diversifié composé

Annexe V - Glossaire (suite)

essentiellement de titres canadiens à revenu fixe. Les investissements dans les obligations à rendement réel servent de rempart contre l'inflation.

Objectif de placement – Fonds du marché monétaire : Préserver le capital, garantir des revenus stables et maintenir les liquidités.

Objectif de placement - Fonds socialement responsable : Optimiser l'accumulation de capital à long terme d'une manière « socialement responsable » grâce à des placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe avec une pondération cible des actifs de 65 % en titres de participation et 35 % en titres à revenu fixe et un plafond maximal de liquidités de 10 %.

Obligation : Certificat attestant une dette et selon lequel l'émetteur promet de payer au détenteur un montant périodique d'intérêts pendant une durée précise et de rembourser le montant de la dette à l'échéance.

Obligations à rendement élevé : Titres de qualité inférieure, émis par des sociétés dont la réputation de solvabilité n'atteint pas le niveau qu'un organisme de cotation exigerait normalement d'une société émettrice.

Obligations à rendement réel : Obligation dont le détenteur a droit pendant une durée déterminée au versement d'intérêts périodiques correspondant au taux d'intérêt réel plus l'inflation réelle. Le principal de l'obligation, ou la dette, est remboursé à l'échéance.

Papier commercial: Les papiers commerciaux (ou billets de trésorerie) sont des titres d'emprunt à court terme dont l'échéance, généralement inférieure à un an, est souvent d'à peine un mois.

Papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) : Les PCAA, qui sont émis par des banques et d'autres sociétés financières, sont adossés à des créances à long terme telles que des prêts automobiles, des prêts hypothécaires, des soldes de cartes de crédit et d'autres actifs portant intérêts.

Placements non nord-américains : Placements dans des titres dont la société est généralement domiciliée en dehors du Canada et des États-Unis.

Rééquilibrage : Méthode de placement selon laquelle l'investisseur ou le gestionnaire maintient une certaine pondération en réaffectant régulièrement les fonds.

Régime de retraite : Désigne le Régime de retraitede l'Université McGill, conformément à la description qui en est donnée dans le texte du régime, modifié de temps à autre. Le Régime de retraite a été créé pour verser des prestations aux employés et à leurs bénéficiaires à la retraite, au décès et en cas de cessation d'emploi.

Rendement : Rapport obtenu en divisant le revenu annuel (p. ex., les intérêts, les dividendes ou le loyer) par le cours actuel du marché d'un placement. Le rendement est habituellement exprimé en pourcentage. **Rente :** Série de versements à montant fixe pendant une période de temps donnée.

Rente minimale à prestations déterminées: Rente calculée selon une formule qui tient compte des années de service créditées du participant et de ses 60 mois consécutifs de salaire le plus élevé. S'applique aux membres inscrits au Régime ou admissibles à s'inscrire au Régime le 1^{er} janvier 2009 ou après.

Répartition de l'actif : Proportion de l'actif investi dans différentes catégories d'actifs comme des espèces et quasi-espèces, des titres à revenu fixe et des actions.

Russell 2000: Indice utilisé pour mesurer le rendement des 2 000 sociétés (environ) à plus faible capitalisation de l'indice Russell 3000, qui rassemble les 3 000 actions américaines dotées de la plus forte capitalisation. Le Russell 2000 sert d'indice de référence pour les actions à faible capitalisation aux États-Unis.

Stratégies de rendement absolu : une stratégie de placement visant à dégager un rendement positif en utilisant une variété de techniques de gestion des placements.

Taux de rendement : Revenu dégagé (rendement), plus/moins tout gain/perte en capital, réalisé ou non, pendant une période donnée. Le taux de rendement est habituellement exprimé en pourcentage.

Taux de rendement annualisé : Taux de rendement exprimé sur un an, bien que les taux de rendement réels qui sont annualisés soient calculés sur des périodes supérieures ou inférieures à un an.

Texte du Régime : Le texte du Régime de retraite de l'Université McGill, modifié au 1 janvier 2012, qui est mis à la disposition des membres qui souhaitent le consulter aux bureaux du comité.

Valeur des parts: Valeur/coût de chaque part dans un fonds de placement donné. La valeur des parts des fonds est calculée en fonction de la valeur marchande le dernier jour ouvrable de chaque mois, avec un décalage d'un mois (ainsi, la valeur des parts de décembre correspond à la valeur marchande du 30 novembre). Les valeurs des parts sont nettes de tous les honoraires de placement et frais d'administration et fluctuent (sont sujet à des augmentations ou diminutions) mensuelle-ment, selon les conditions qui prévalent sur le marché.

Valeur marchande : Prix auquel un placement peut être acheté ou vendu.

Rapport de l'auditeur INDÉPENDANT

Au Comité d'administration des retraites du Régime de retraite de l'Université McGill

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint du Régime de retraite de l'Université McGill, qui comprend l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre 2013 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le rapport financier a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière décrites dans le *Guide de la déclaration annuelle de renseignements* 2013 publié par la Régie des rentes du Québec relativement à la préparation d'un rapport financier en application de l'article 161 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (Québec).

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ce rapport financier sur la base des dispositions en matière d'information financière énoncées dans le *Guide de la déclaration annuelle de renseignements* 2013 publié par la Régie des rentes du Québec relativement à la préparation d'un rapport financier en application de l'article 161 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (Québec), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, le rapport financier donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du Régime de retraite de l'Université McGill au 31 décembre 2013 et de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière énoncées dans le *Guide de la déclaration annuelle de renseignements* 2013 publié par la Régie des rentes du Québec relativement à la préparation d'un rapport financier en application de l'article 161 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (Québec).

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 du rapport financier, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le rapport financier a été préparé pour permettre au Comité d'administration des retraites du Régime de retraite de l'Université McGill de se conformer aux exigences de la Régie des rentes du Québec. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre.

Delote s.e.n.e.r.l./s.r.l.

Montréal (Québec) Le 12 mars 2014

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A125888

État de l'actif net disponible POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

au 31 décembre 2013

Fonds d'accumulation

ACTIF	2013	2012
Placements (note 3)	1 124 043 571 \$	1 043 527 554 \$
Encaisse	13 551 736	7 082 068
Contrats de change (note 6)	100 511	656 527
Marge liquidative et contrats		
à terme sur indice boursier (note 7)	1 020 544	-
Revenus de placement à recevoir	2 427 416	1 850 644
Débiteurs	8 050 739	1 411 731
Cotisations à recevoir de l'Université McGill	977 950	-
Sommes à recevoir du Fonds de retraite (note 5)	135 341	89 524
	1 150 307 808	1 054 618 048
PASSIF		
Contrats de change (note 6)	1 758 071	68 104
Sommes à payer aux anciens membres	7 129 581	3 940 601
Cotisations excédentaires à payer à l'Université McGill		57 399
Créditeurs et charges à payer	5 243 722	1 736 366
G. T.	14 131 374	5 802 470
Actif net disponible pour le service	11101071	0 002 17 0
des prestations	1 136 176 434	1 048 815 578
Fonds de retraite		
ACTIF		
Placements (note 3)	206 898 141	225 897 005
Encaisse	1 259 599	1 762 367
Contrats de change (note 6)	6 211	-
Revenus de placement à recevoir	692 688	752 337
Sommes à recevoir de l'Université McGill	94 425	182 531
	208 951 064	228 594 240
PASSIF		
Contrats de change (note 6)	2 811	10 289
Créditeurs et charges à payer	68 190	64 039
Sommes à payer au Fonds d'accumulation (note 5)	135 341	89 524
	206 342	163 852
Actif net disponible pour le service		
des prestations	208 744 722	228 430 388
Total de l'actif net disponible pour		
le service des prestations	1 344 921 156 \$	1 277 245 966 \$

État de l'évolution de l'actif net disponible POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Fonds d'accumulation

	2013	2012
Actif net disponible pour le service		
des prestations au 1 ^{er} janvier	1 048 815 578 \$	985 194 001 \$
AUGMENTATION		
Revenus de placement		
Encaisse et équivalents de trésorerie	415 532	372 892
Revenu fixe	12 094 248	13 123 948
Billets VAC II	-	124 007
Actions ordinaires	16 189 950	13 952 625
Contrats à terme sur indice boursier	364 108	-
Biens immobiliers	3 597 421	1 395 371
Sociétés fermées	835 744	617 325
Stratégies de rendement absolu	8 610	-
	33 505 613	29 586 168
Cotisations régulières des membres	23 423 550	15 798 838
Cotisations volontaires des membres	973 997	991 980
Cotisations régulières de l'Université McGill	27 823 203	28 128 348
Cotisations spéciales de l'Université McGill	11 095 581	10 191 376
Transferts d'autres régimes agréés	475 729	985 987
	63 792 060	56 096 529
Augmentation totale de l'actif	97 297 673	85 682 697
DIMINUTION		
Frais d'administration (note 8)	2 661 564	2 803 839
Honoraires de gestion de placement	2 447 043	1 898 365
Coûts de transaction	349 153	399 861
Prestations d'avantages sociaux	127 270 683	89 946 844
Diminution totale de l'actif	132 728 443	95 048 909
Variation de la juste valeur		
des placements au cours de l'exercice	122 791 626	72 987 789
Variation de l'actif net au cours de l'exercice	87 360 856	63 621 577
Actif net disponible pour le service		

État de l'évolution de l'actif net disponible POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Fonds de retraite

	2013	2012
Actif net disponible pour le service		
des prestations au 1er janvier	228 430 388 \$	240 546 878 5
AUGMENTATION		
Revenus de placement		
Encaisse et équivalents de trésorerie	119 489	174 233
Prêts hypothécaires	-	99 734
Revenu fixe	4 659 288	4 441 224
Billets VAC II	-	118 037
Actions ordinaires	1 878 612	1 621 378
Biens immobiliers	3 677 579	1 818 924
Augmentation totale de l'actif	10 334 968	8 273 530
DIMINUTION		
Frais d'administration (note 8)	545 899	659 151
Honoraires de gestion de placement	282 415	222 982
Prestations de retraite	32 140 151	32 359 961
Diminution totale de l'actif	32 968 465	33 242 094
Variation de la juste valeur		
des placements au cours de l'exercice	2 947 831	12 852 074
Variation de l'actif net au cours de l'exercice	(19 685 666)	(12 116 490)
Actif net disponible pour le service		
des prestations au 31 décembre	208 744 722 \$	228 430 388 \$

Notes afférentes

AU RAPPORT FINANCIER

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

1. Description sommaire du régime

A) GÉNÉRALITÉS

Le Régime de retraite de l'Université McGill (« Régime ») garantit des prestations de retraite aux employés admissibles (« Membre ») de l'Université McGill (« Université »). Le Régime est un régime de pension agréé au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt. La rente revenant à chaque Membre est fixée en fonction de la valeur accumulée de son compte de retraite en vertu d'un régime à cotisations déterminées, complémenté, le cas échéant, d'une prestation minimale.

B) POLITIQUE DE CAPITALISATION

Les Membres du Régime sont tenus de verser des cotisations qui correspondent à 5,0 % (39 ans et moins), 7,0 % (de 40 à 49 ans) et 8,0 % (de 50 à 65 ans) du salaire de base, conformément aux dispositions du texte du Régime, moins 1,8 % de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations versées au Régime de rentes du Québec (« RRQ »). Avant le 1er janvier 2013, les Members cotisaient 5,0 % du salaire de base, moins 1,8 % de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations versées au RRQ.

Les Membres du personnel à plein temps géographique Université (PTG-U) versent 0,5 % de plus que les taux ci-dessus.

L'Université est par ailleurs tenue de verser des cotisations mensuelles régulières au Régime, qui correspondent au pourcentage du salaire de base des Membres, établi à partir du tableau ci-dessous, moins 1,8 % de la tranche du salaire de base assujettie aux cotisations patronales obligatoires versées au RRQ:

Pourcentage du salaire de base des cotisations régulières de l'Université

G-U
5,8%
8,3%
0,8%

Pour les Membres inscrits au Régime ou admissibles à s'inscrire au Régime avant le 1er janvier 2009

(« Membres Partie A »), il existe par ailleurs une disposition relative aux prestations minimales, déterminée en fonction du salaire moyen le plus élevé.

L'Université est tenue de verser des cotisations supplémentaires, au besoin, afin de financer le coût lié à la provision relative aux prestations minimales du Régime, ainsi que d'autres paiements, tel qu'il est requis par la loi.

A partir du 1er janvier 2014, les Membres Partie A cotiseront 2,2 % de plus afin de financer le deficit actuariel.

C) PRESTATIONS DE RETRAITE

La prestation de retraite de chaque Membre est déterminée en fonction de la valeur accumulée du compte de retraite du Membre au moment de la retraite incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

D) PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI

Une prestation de cessation d'emploi est payable au départ du Membre. La valeur de cette prestation est déterminée en fonction de la valeur accumulée du compte de retraite du Membre incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

E) PRESTATIONS DE DÉCÈS

En cas de décès avant la retraite, des prestations de décès forfaitaires équivalant à la valeur totale du compte de retraite du Membre sont versées au(x) bénéficiaire(s) désigné(s), incluant, le cas échéant, la provision relative aux prestations minimales.

En cas de décès après la retraite, les prestations de décès, le cas échéant, sont déterminées en fonction de l'option de règlement retenue au moment du départ à la retraite.

F) FONDS D'ACCUMULATION

Le Fonds d'accumulation est constitué d'un fonds commun d'actions, d'un fonds commun à revenu fixe, d'un fonds commun socialement responsable et d'un fonds commun du marché monétaire. Un compte équilibré, composé de répartitions du fonds commun d'actions et du fonds commun à revenu fixe selon des répartitions déterminées périodiquement par le Comité d'administration des retraites (« Comité »), est également disponible.

1. Description sommaire du régime (suite)

F) FONDS D'ACCUMULATION (suite)

Ces divers fonds offrent un large éventail de stratégies de placement permettant aux Membres d'établir les stratégies les plus appropriées en fonction de leurs besoins financiers individuels.

Tous les actifs à cotisations déterminées du Fonds d'accumulation sont répartis entre les comptes individuels, de même que tous les revenus, gains et pertes de placement. L'actif est, par définition, égal au passif, et le fonds ne peut présenter ni excédent ni déficit sur les cotisations déterminées.

Les cotisations de l'Université qui découlent de la disposition relative aux prestations minimales ainsi que le financement par l'Université relatif à l'insuffisance du Régime résultant des évaluations actuarielles sont versées dans le Fonds complémentaire.

L'actif du Fonds complémentaire est placé dans le compte équilibré et inclus dans le Fonds d'accumulation.

Tout excédent actuariel affiché par le Fonds complémentaire appartient à l'Université, et il revient à l'Université de déterminer l'affectation de cet excédent; elle peut, par exemple, utiliser l'excédent afin de régler les cotisations en vertu du Régime.

Tout déficit actuariel découlant de la disposition relative aux prestations minimales ou d'une insuffisance du Régime est la responsabilité de l'Université.

À partir du 1er janvier 2014, les Membres Partie A assumeront jusqu'à 50 % des coûts de financement du déficit actuariel.

G) FONDS DE RETRAITE

Le Fonds de retraite détient les actifs nécessaires pour assurer les prestations destinées au personnel retraité qui a choisi l'option de règlement interne avant le 1er janvier 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2011, les Membres ne peuvent plus opter pour un règlement à l'interne.

Notes afférentes au rapport financier

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

2. Principales méthodes comptables PRÉSENTATION ET RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Le rapport financier a été préparé par la direction du Régime conformément au référentiel comptable pour la préparation d'un rapport financier mentionné dans le *Guide de la déclaration annuelle de renseignements* 2013, publié par la Régie des rentes du Québec (la « Régie »). Ce référentiel comptable diffère de façon significative par rapport aux Normes comptables pour les régimes de retraite puisqu'il n'inclut pas les obligations au titre des prestations de retraite du Régime et les informations complémentaires s'y rattachant.

Le Régime applique le chapitre 4600 du Manuel des Comptables Professionnels Agréés (le « Manuel ») intitulé « Régimes de retraite ». Ce chapitre constitue la base qui sous-tend le référentiel comptable adopté par la Régie. Les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du Manuel sont appliquées concernant les méthodes comptables autres que celles liées au portefeuille de placements du Régime, dans la mesure où ces normes n'entrent pas en conflit avec le chapitre 4600.

Le Régime applique également la norme IFRS 13, intitulée « évaluation de la juste valeur ». Les placements ont été évalués au prix de clôture au 31 décembre 2013.

Ce rapport financier est basé sur la méthode de la continuité de l'exploitation et présente la situation financière globale du Régime considérée comme une entité distincte, indépendante de l'Université.

Ce rapport financier comprend les comptes de Placements Aylmer et Sherbrooke Inc., une société de placement détenue en propriété exclusive jusqu'à sa dissolution le 20 décembre 2012. Placements Aylmer et Sherbrooke Inc. administrait des placements hypothécaires pour le Fonds de retraite.

Le rapport financier tient compte des principales méthodes comptables suivantes :

PLACEMENTS

Les placements sont comptabilisés à la date de la transaction et présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le prix dont conviendraient deux parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance, agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

2. Principales méthodes comptables

(suite

PLACEMENTS (suite)

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- a) Les équivalents de trésorerie sont évalués selon la méthode du coût amorti, incluant les intérêts courus.
- b) Les contrats de change sont évalués en utilisant les taux de change à la fin de l'exercise.
- c) Les contrats à terme sur indice boursier sont évalués au cours de règlement de l'indice boursier.
- d) Les obligations sont évaluées en utilisant le prix ou le rendement équivalent coté obtenu de tiers vendeurs.
- e) Les actions sont évaluées aux cours du marché.
- f) Les placements en biens immobiliers sont évalués en fonction d'évaluations régulières pour les investissements en biens immobiliers privés.
- g) Les placements dans les sociétés fermées sont évalués selon les meilleures estimations faites par la direction de la juste valeur courante de ces placements. L'estimation de la direction est principalement obtenue des états financiers les plus récents des sociétés fermées afférents aux placements du Régime, ajustée pour les opérations de trésorerie et devises, le cas échéant.
- h) Les placements en or sont évalués aux cours du marché.
- i) Les stratégies à rendement absolu sont évaluées par l'administrateur de fonds du gestionnaire de placement.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les dividendes et les distributions de fonds sont constatés lorsqu'ils sont déclarés.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

La variation de la juste valeur des placements au cours de l'exercice inclut les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés.

CONVERSION DE DEVISES

Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la juste valeur des actifs et des passifs libellés en devises est déterminée en utilisant le taux de change à cette date. Les gains et les pertes résultant des variations de ces taux sont comptabilisés dans les variations de la juste valeur des placements à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation du rapport financier, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du rapport financier, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par le rapport financier. Parmi les principales composantes du rapport financier exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figure la juste valeur des placements dans les biens immobilier, les sociétés fermées et les stratégies de rendement absolu. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

A) ÉCHÉANCES ET CONDITIONS

Les échéances et conditions des placements sont les suivantes :

Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et équivalents de trésorerie, essentiellement des valeurs mobilières émises ou garanties par des gouvernements canadiens, sont assortis d'une échéance moyenne de 39 jours dans le Fonds d'accumulation (33 jours en 2012) et de 39 jours dans le Fonds de retraite (30 jours en 2012).

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

3. Placements (suite)

A) ÉCHÉANCES ET CONDITIONS (suite) Obligations

Dans le Fonds d'accumulation, les obligations, dont 44 % sont garanties par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux (51 % en 2012), affichent un rendement moyen à l'échéance pondéré en fonction du marché de 3,28 % (2,94 % en 2012) et une durée moyenne de 5,7 ans (6,9 ans en 2012). Dans le Fonds de retraite, les obligations, dont 46 % sont garanties par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux (48 % en 2012), affichent un rendement moyen à l'échéance pondéré en fonction du marché de 3,87 % (3,79 % en 2012) et une durée moyenne de 6,3 ans (6,9 ans en 2012).

Actions ordinaires

Dans le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite, les actions ordinaires, incluant les unités de fiducie, sont diversifiées tant au titre des émetteurs que des secteurs d'activité.

Biens immobiliers

Dans le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite, les biens immobiliers se composent de fonds communs qui investissent directement dans des propriétés canadiennes.

Sociétés fermées

Dans le Fonds d'accumulation, les placements dans des sociétés fermées se composent principalement de placements dans des fonds étrangers privés investissant dans d'autres fonds.

Or

Dans le Fonds d'accumulation, les placements en or consistent en des investissements dans des fonds négociés en bourse.

Stratégies de rendement absolu

Dans le Fonds d'accumulation, les stratégies de rendement absolu se composent principalement de gestionnaires non canadiens qui utilisent une variété de différentes stratégies directes de placement.

B) ENGAGEMENTS

Le Régime s'est engagé à financer les investissements des fonds de placement dans les sociétés fermées et les fonds immobiliers jusqu'à concurrence de 71,7 millions de dollars (24,9 millions de dollars en 2012). Le Régime prévoit respecter ses obligations dans le cours normal de ses opérations.

C) JUSTE VALEUR

Fonds d'accumulation	2013	2012
Équivalents de trésorerie	24 932 691 \$	33 286 634 \$
Placements à revenu fixe - canadiens		
Obligations fédérales	66 018 142	102 939 617
Obligations provinciales	72 659 750	62 122 582
Obligations municipales	911 441	1 932 814
Obligations de sociétés	169 552 345	155 466 413
Placements à revenu fixe - étrangers		
Obligations de sociétés	8 080 659	2 440 582
	317 222 337	324 902 008
Titres de participation		
Actions ordinaires canadiennes	195 232 776	166 217 844
Actions ordinaires étrangères	396 666 886	327 181 125
Biens immobiliers	39 937 406	39 392 922
Sociétés fermées	52 594 889	49 182 765
Or	-	24 397 570
Stratégies de rendement absolu	97 456 586	78 966 686
	781 888 543	685 338 912
	1 124 043 571 \$	1 043 527 554 \$

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Placements (suite)

C) JUSTE VALEUR (suite)

Fonds de retraite	2013	2012
Équivalents de trésorerie	4 565 490 \$	16 649 098 \$
Placements à revenu fixe - canadiens		
Obligations fédérales	15 882 560	17 997 125
Obligations provinciales	32 570 008	36 207 934
Obligations municipales	1 750 591	1 643 251
Obligations de sociétés	53 479 523	57 075 838
Placements à revenu fixe - étrangers		
Obligation de sociétés	1 689 313	1 110 995
	105 371 995	114 035 143
Titres de participation		
Actions ordinaires canadiennes	64 436 825	56 569 609
Biens immobiliers	32 523 831	38 643 155
	96 960 656	95 212 764
	206 898 141 \$	225 897 005 \$

4. Instruments financiers

A) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Régime. Même si la politique de placement du Régime permet d'investir dans des catégories de placements de moins bonne qualité, elle prévoit des limites sur ce type d'investissement. Tous les placements du Régime sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui constitue le risque de crédit maximum auquel le Régime est exposé.

B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la situation financière du Régime. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence directe sur la juste valeur des titres à revenu fixe détenus par le Régime. Les fluctuations des taux d'intérêt ont également une incidence indirecte sur les actifs résiduels du Régime. La durée est une mesure utilisée pour estimer l'incidence approximative d'un changement de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres à revenu fixe. En utilisant cette mesure, il est estimé qu'une augmentation (diminution) de 1 % dans les taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur des placements à revenu fixe de 18,1 millions de dollars dans le Fonds d'accumulation et de 6,6 millions de dollars dans le Fonds de retraite au 31 décembre 2013 (22,4 millions de dollars et 7,9 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2012). Pour gérer ce

risque, la durée des titres à revenu fixe est surveillée et ajustée, le cas échéant.

C) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne dispose pas de liquidités suffisantes pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance et d'honorer ses engagements, les prestations de retraite et tout autre besoin de liquidité, prévu ou non. Le Régime surveille sur une base régulière le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie afin de s'assurer de disposer de suffisamment d'actifs liquides tels que l'encaisse et les instruments du marché monétaire. Le Régime maintient également un portefeuille d'actifs hautement liquides qui peuvent être vendus en temps opportun afin de se protéger contre le risque d'une interruption inattendue des flux de trésorerie du Régime.

D) RISQUE DE CHANGE

Le risque de change se définit comme le risque que la valeur d'un actif ou d'un passif libellé en devises fluctue en raison des variations des taux de change. Des contrats de change ont été utilisés afin de couvrir l'effet des variations du taux de change au niveau des placements étrangers. La note 6 quantifie les contrats de change non échus aux 31 décembre 2013 et 2012. La diversification des placements est aussi utilisée pour gérer ce risque. La principale exposition du Régime au risque de taux de change est à l'égard du dollar américain.

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

4. Instruments financiers (suite)

D) RISQUE DE CHANGE (suite)

Au 31 décembre 2013, une appréciation (ou dépréciation) du dollar américain de 0,01\$ par rapport au dollar canadien résulterait en une augmentation (diminution) de la juste valeur des placements d'approximativement 2,6 millions de dollars dans le Fonds d'accumulation et de 12 mille dollars dans le Fonds de retraite (2,5 millions de dollars et 7 mille dollars respectivement au 31 décembre 2012).

E) RISQUE DE PRIX

Le risque de prix se définit comme le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en raison des variations du prix du marché. Au 31 décembre 2013, l'incidence d'une variation de 10 % du prix des actions entraînerait une variation de 78,2 millions de dollars de la juste valeur des titres de participation dans le Fonds d'accumulation et de 9,7 millions de dollars dans le Fonds de retraite (68,5 millions de dollars et 9,5 millions de dollars respectivement au 31 décembre 2012). La diversification des placements est utilisée pour gérer ce risque.

F) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que celles incluses dans le niveau 1, qui sont observables pour l'instrument évalué, directement ou indirectement;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente au 31 décembre, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

	Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2013			
Fonds d'accumulation	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Encaisse	13 551 736	-	-	13 551 736
Équivalents de trésorerie	-	24 932 691	-	24 932 691
Contrats de change	-	100 511	-	100 511
Marge liquidative et contrats				
à terme sur indice boursier	861 917	158 627	-	1 020 544
Placements à revenu fixe	-	317 222 337	-	317 222 337
Actions ordinaires	401 593 837	190 305 825 ¹	-	591 899 662
Biens immobiliers	-	-	39 937 406	39 937 406
Sociétés fermées	-	-	52 594 889	52 594 889
Stratégies à rendement absolu	-	-	97 456 586	97 456 586
Total des actifs financiers				
évalués à la juste valeur	416 007 490	532 719 991	189 988 881	1 138 716 362
¹ Unités de fiducie				
Passifs financiers				
Contrats de change	<u>-</u>	1 758 071	-	1 758 071
Total des passifs financiers		·		
évalués à la juste valeur	-	1 758 071		1 758 071

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

4. Instruments financiers (suite)

F) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2012 Niveau 1 Niveau 2 Fonds d'accumulation Niveau 3 **Total** \$ \$ Actifs financiers Encaisse 7 082 068 7 082 068 Équivalents de trésorerie $33\ 286\ 634$ 33 286 634 656 527 Contrats de change 656 527 Placements à revenu fixe 324 902 008 324 902 008 Actions ordinaires 298 488 812 194 910 1571 493 398 969 Biens immobiliers 39 392 922 39 392 922 Sociétés fermées 49 182 765 49 182 765 Or 24 397 570 24 397 570 Stratégies à rendement absolu 78 966 686 78 966 686 Total des actifs financiers 553 755 326 évalués à la juste valeur 329 968 450 167 542 373 1 051 266 149 ¹Unités de fiducie Passifs financiers Contrats de change 68 104 68 104 Total des passifs financiers

évalués à la juste valeur En 2013 et 2012, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3.

Évaluation	de la	juste	valeur	au 3	31	décembre 2013	
Nivroon 1		Miss	0011 2			Nivrona 2	

68 104

Fonds de retraite	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Encaisse	1 259 599	-	-	1 259 599
Équivalents de trésorerie	-	4 565 490	-	4 565 490
Contrats de change	-	3 400	-	3 400
Placements à revenu fixe	-	105 371 996	-	105 371 996
Actions ordinaires	-	64 436 825 ¹	-	64 436 825
Biens immobiliers	-	-	32 523 831	32 523 831
Total des actifs financiers				
évalués à la juste valeur	1 259 599	174 377 711	32 523 831	208 161 141

¹Unités de fiducie

68 104

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

4. Instruments financiers (suite)

F) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2012 Fonds de retraite Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 **Total** \$ \$ \$ Actifs financiers 1 762 367 1 762 367 Encaisse Équivalents de trésorerie 16 649 098 16 649 098 Placements à revenu fixe 114 035 143 114 035 143 Actions ordinaires 56 569 6091 56 569 609 Biens immobiliers 38 643 155 38 643 155 Total des actifs financiers évalués à la juste valeur 1762 367 187 253 850 38 643 155 227 659 372 ¹Unités de fiducie Passifs financiers Contrats de change 10 289 10 289 Total des passifs financiers évalués à la juste valeur 10 289

En 2013 et 2012, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3.

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des éléments dont la juste valeur se situe au niveau 3 de la hiérarchie :

	Fonds d'accumulation	Fonds de retraite
Juste valeur, 1er janvier 2012	124 424 425 \$	53 449 977 \$
Achats	63 960 721	2 598 359
Ventes	(31 433 090)	(22 165 883)
Variation de la juste valeur	10 590 317	4 760 702
Juste valeur, 31 décembre 2012	167 542 373 \$	38 643 155 \$
Achats	15 601 674	1 364 623
Ventes	(20 371 533)	(6 762 233)
Variation de la juste valeur	27 216 367	(721 714)
Juste valeur, 31 décembre 2013	189 988 881 \$	32 523 831 \$

5. Sommes à recevoir du Fonds de retraite/Sommes à payer au Fonds d'accumulation

Au 31 décembre 2013, il y a 135 341 \$ (89 524 \$ en 2012) en compte interfonds entre le Fonds d'accumulation et le Fonds de retraite. Le montant a trait à un couru pour frais d'administration.

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

6. Contrats de change

	Contrats de	change au 31 décem	bre 2013	
	Taux de V	aleur notionelle en	Actif	Passif
Fonds d'accumulation	change moyen	\$CA équivalent	\$CA	\$CA
Contrats de change :				
Dollar australien (position courte)	0,9649	2 146 008	38 213	-
Couronne danoise (position longue)	0,1966	95 070	57	-
Euro (position courte)	1,4675	2 019 721	1 494	-
Euro (position longue)	1,4745	1 618 276	-	(8 542)
Dollar de Hong Kong (position longue	e) 0,1376	5 375 947	-	$(11\ 326)$
Yen japonais (position courte)	0,0103	2 839 896	43 309	-
Couronne norvégienne (position courte	0,1733	147 381	-	$(1\ 450)$
Livre sterling (position courte)	1,7517	614 025	-	(3 648)
Dollar de Singapour (position longue)	0,8549	346 194	-	(4 790)
Couronne suédoise (position longue)	0,1630	97 120	1 526	-
Franc suisse (position courte)	1,2007	883 580	2 255	-
Dollar américain (position courte)	1,0506	140 572 463	-	(1 704 241)
Dollar américain (position courte)	1,0666	6 846 959	13 409	-
Dollar américain (position longue)	1,0676	7 637 378	-	$(24\ 074)$
Dollar américain (position longue)	1,0637	399 932	248	
Total		171 639 950 \$	100 511 \$	(1 758 071) \$

	Contrats de	change au 31 décem	bre 2012	
	Taux de V	aleur notionelle en	Actif	Passif
Fonds d'accumulation ch	nange moyen	\$CA équivalent	\$CA	\$CA
Contrats de change :				
Dollar australien (position courte)	1,0308	4 079 776	5 279	-
Dollar australien (position longue)	1,0333	320 852	-	$(1\ 188)$
Couronne danoise (position longue)	0,1727	269 081	5 936	-
Euro (position courte)	1,2863	874 654	-	$(20\ 124)$
Dollar de Hong Kong (position courte)	0,1276	2 439 284	21 274	-
Dollar de Hong Kong (position longue)	0,1274	153 859	-	(1 609)
Yen japonais (position courte)	0,0120	3 804 883	138 209	-
Yen japonais (position longue)	0,0119	422 208	-	$(13\ 238)$
Couronne norvégienne (position courté	e) 0,1744	289 353	-	(7 120)
Livre sterling (position courte)	1,5904	166 994	-	(3 194)
Livre sterling (position longue)	1,5921	923 374	16 663	-
Dollar de Singapour (position longue)	0,8140	1 357 944	4 207	-
Couronne suédoise (position longue)	0,1485	194 171	5 935	-
Franc suisse (position courte)	1,0621	786 607	-	$(21\ 631)$
Dollar américain (position courte)	1,0006	65 541 258	387 522	-
Dollar américain (position longue)	0,9890	8 397 205	71 502	-
Total		90 021 503 \$	656 527 \$	(68 104) \$

de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

6. Contrats de change (suite)

	Contrats de change au 31 décembre 2013				
	Taux de V	aleur notionelle en	Actif	Passif	
Fonds de retraite	change moyen	\$CA équivalent	\$CA	\$CA	
Contrats de change :					
Dollar australien (position courte)	0,9647	357 904	6 211	-	
Dollar américain (position courte)	1,0621	1 358 439	-	(2 811)	
Total		1 716 343 \$	6 211 \$	(2 811) \$	

	Contrats de change au 31 décembre 2012				
	Taux de V	aleur notionelle en	Actif	Passif	
Fonds de retraite	change moyen	\$CA équivalent	\$CA	\$CA	
Contrats de change :					
Dollar australien (position courte)	1,0286	380 582	-	(343)	
Dollar américain (position courte)	0,9847	771 020	-	(9 946)	
Total		1 151 602 \$	-	(10 289) \$	

Tel que décrit à la note 4 d), le Régime couvre le risque de change en utilisant des contrats de change. Au 31 décembre 2013, le Fonds d'accumulation avait 171 639 950 \$ (90 021 503 \$ en 2012) de valeur notionnelle non échue, tandis que le Fonds de retraite avait 1 716 342 \$ (1 151 602 \$ en 2012) de valeur notionnelle. Le dollar américain génère la plus grande exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2013, une augmentation (dépréciation) du dollar canadien de 0,01 \$ par rapport au dollar américain entraînerait une augmentation (diminution) de la juste valeur de ces contrats de change d'environ 1 312 000 \$ dans le Fonds d'accumulation et d'environ 13 000 \$ dans le Fonds de retraite.

7. Marge liquidative et contrats à terme sur indice boursier

Le Régime utilise des contrats à terme sur indice boursier afin de générer de façon efficiente et économique une exposition à certains marchés d'actions non Nord-Américains. Le Régime est dans l'obligation de donner en garantie des marges liquidatives afin de rencontrer les exigences du marché boursier.

8. Frais d'administration

Dans le Fonds d'accumulation, les frais d'administration comprennent les dépenses suivantes : actuariat 206 164 \$ (72 131 \$ en 2012), audit 57 789 \$ (50 238 \$ en 2012), frais de garde 270 471 \$ (219 836 \$ en 2012) et frais du fiduciaire 48 212 \$ (50 248 \$ en 2012).

Dans le Fonds de retraite, les frais d'administration comprennent les dépenses suivantes : actuariat 45 144 \$, (16 175 \$ en 2012), audit 12 192 \$ (11 412 \$ en 2012), frais de garde 17 002 \$ (13 347 \$ en 2012) et frais du fiduciaire 10 575 \$ (12 012 \$ en 2012).





Service de gestion des retraites, Université McGill 688, rue Sherbrooke ouest, Bureau 1420 Montréal, Québec H3A 3R1

Tél.: (514) 398-6250 Fax : (514) 398-6889 www.mcgill.ca/hr/fr/bp/pensions